

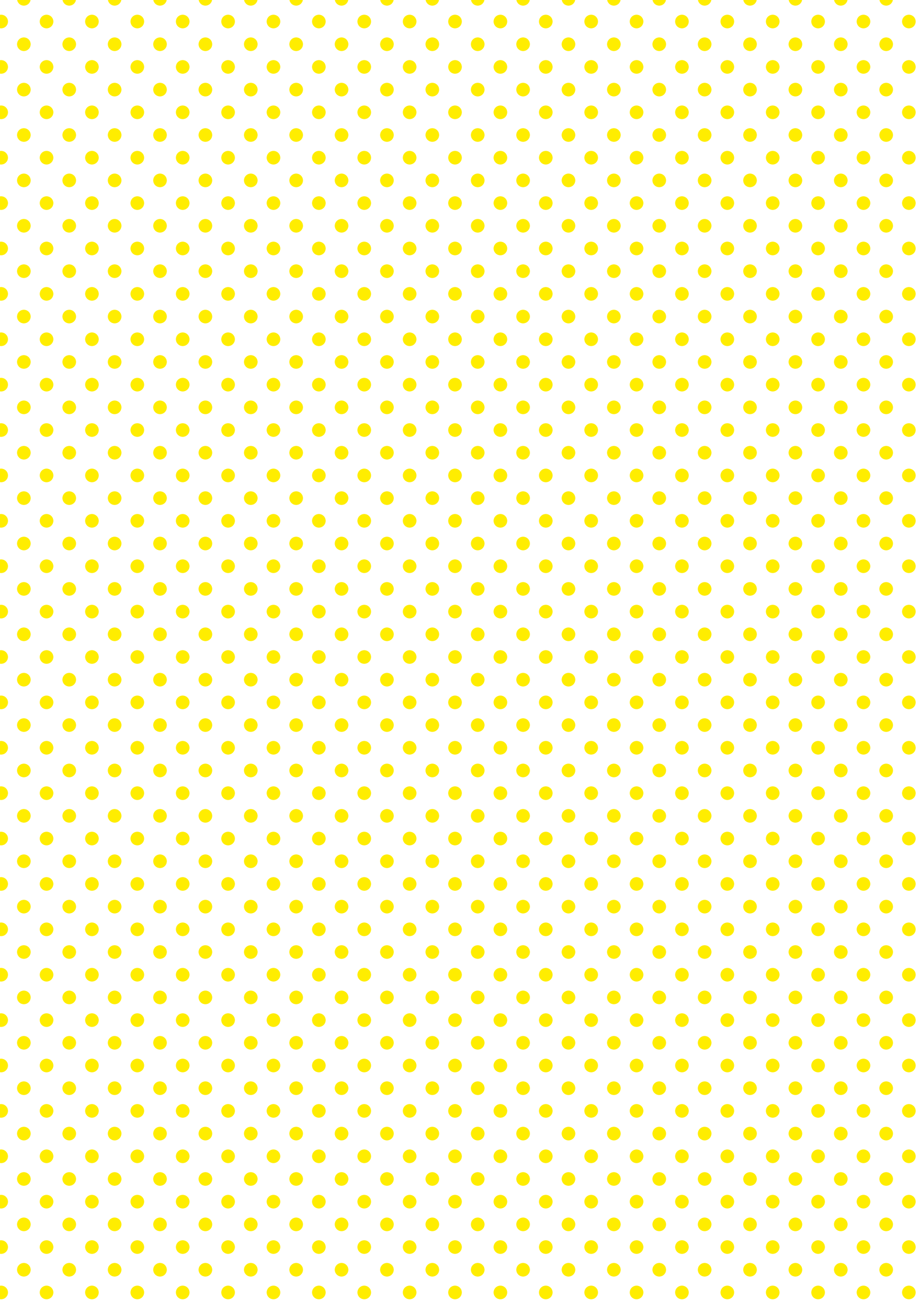
2030

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE GRENOBLE ALPES

Innovation, Emploi,
Transitions

80 actions pour
l'économie de demain

 GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



SOMMAIRE

P4 Éditorial du Président - À la croisée des chemins : conjuguer économie et écologie

P5 Les leviers d'actions métropolitains au service de l'économie du territoire

P6 Actualisation annuelle

P10 I. La démarche

P10 1. Construire une gouvernance économique collaborative

P11 2. Une stratégie à la croisée de multiples politiques publiques

P12 II. Chiffres clés du territoire

P12 1. Entre Silicon Valley française et capitale des Alpes, un profil économique unique en France

P14 2. Premier plan climat de France : un territoire précurseur dans la recherche de solutions locales face au réchauffement climatique

P15 3. Un territoire résilient, qui sait gérer les risques pour assurer son développement

P16 4. Un cadre de vie de qualité pour une économie dynamique et attractive

P17 5. La force de filières productives et de proximité diversifiées

P22 6. Un territoire phare de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

P23 7. L'Économie Circulaire, un nouvel outil pour repenser les modèles

P24 8. Principaux pôles d'activités économiques

P26 III. La stratégie

4 axes d'intervention stratégiques, 11 objectifs et 80 actions prioritaires

P26 1. Une métropole créatrice d'activités, qui soutient les innovations

P30 2. Une métropole inclusive, qui favorise les emplois durables et l'attractivité des talents

P34 3. Une métropole résiliente, qui mobilise les acteurs économiques en faveur des transitions

P40 4. Une métropole productive, qui accompagne les acteurs économiques par des aménagements responsables

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE

À la croisée des chemins : conjuguer économie et écologie



Avec les 150 participants à l'élaboration de la Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030, tous acteurs de notre métropole, nous partageons une conviction de fond : nous sommes à la croisée des chemins. Il y a un chemin pour « sortir par le haut » des défis, menaces et tensions de notre temps, et auxquels notre métropole n'échappera pas. Ce chemin, l'exécutif que je préside l'a balisé par les quatre mots d'ordre de sa feuille de route : attractivité, transitions, solidarités, proximité.

Et il y a un autre chemin, qui peut être une tentation, celle du repli et de la défiance à l'égard du développement, mais ce n'est pas celui qu'ont retenu les acteurs mobilisés en faveur de la stratégie économique commune.

Cette stratégie nous rassemble et nous oblige. Elle doit être basée sur des réalisations concrètes, certaines déjà en cours, d'autres qui vont nous engager pour la décennie à venir, voire au-delà.

Nous pouvons compter sur la nouvelle Agence Grenoble Alpes, qui opère désormais une politique globale d'attractivité économique, habitante et touristique. D'ici quelques mois, une Foncière commerciale nous permettra d'intervenir dans les centralités à renforcer. Le Pôle 'R', nouvelle plateforme d'économie circulaire, sera en fonctionnement à la même échéance. Avec l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, nous faisons partie des précurseurs en France. Quant à la grande ambition à laquelle nous œuvrons, c'est évidemment celle d'un futur RER métropolitain qui doit permettre demain à toute la région grenobloise d'entrer dans une nouvelle ère de mobilité, en parallèle du déploiement progressif de la Zone à Faibles Emissions, que nous avons voulue en Métropole responsable, tout en proposant aux acteurs économiques des mesures d'accompagnement.

Voici quelques-unes des 80 actions rassemblées dans notre projet collaboratif. Un de ses volets primordiaux est celui en faveur de notre offre foncière et immobilière dédiée aux activités productives. Grenoble-Alpes Métropole est une grande région industrielle et d'innovation productive, et doit le rester. C'est sur ces bases, qui font son ADN, qu'elle réussira les transitions, toutes les transitions, sociales, écologiques, énergétiques. Or, chacun le sait, et le vit au quotidien : notre espace métropolitain est magnifiquement entouré, mais contraint ! Un travail minutieux de mutation de notre foncier productif nous attend, pour l'utiliser au mieux, à la fois pour poursuivre notre développement, et pour accompagner les entreprises dans leur responsabilité environnementale.

Il nous faut regarder plus loin. L'avenir économique de la métropole de Grenoble se joue déjà avec ses voisins. Nous le savons. Nous travaillons à cette gouvernance aussi.

Il nous faut regarder large, regarder loin, anticiper, nous projeter dans les incontournables transformations qu'on appelle transitions, avec l'innovation comme énergie première, et croire en cet avenir que nous entreprenons dès maintenant par nos choix collectifs et éclairés. Il n'y a pas de stratégie sans enthousiasme. Nous n'en manquons pas.

Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole

Les leviers d'actions métropolitains au service de l'économie du territoire

La mise en œuvre de la Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030 est l'affaire de tous les partenaires du territoire. La contribution de la Métropole passera notamment par 4 leviers principaux.

Achat public

- Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2030 de **2,6 milliards d'euros**
- Un budget de fonctionnement de plus de **440 M€ par an**, dont 50% d'achats de fournitures et services, issus pour les 2/3 d'entreprises iséroises
- **Clauses d'insertion** dans les marchés publics locaux

Aides directes aux acteurs économiques

- Près de **4 M€ par an d'aides aux entreprises** (MurMur TPE/PME, Fonds Air Véhicules, aides commerce hôtellerie, à l'innovation...)
- **35 M€** sur les projets d'investissement **de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation** d'ici à 2027

Animation économique, emploi, formation, promotion du territoire

- Un parc d'immobilier d'entreprise de plus de **30 000 m² géré par la Métropole**
- **Plus de 2 M€ par an de soutien** sur l'accompagnement à la création d'activités, l'ESS, les startups, le Pacte Economique Local...
- **Près de 6 M€ par an de soutien** à l'emploi et à l'insertion
- **13 M€ par an de soutien** à l'attractivité du territoire (tourisme, sport, culture, promotion)
- **1,2 M€ par an d'actions partenariales** sur des salons professionnels internationaux

Aménagements & cadre de vie

D'ici à 2030 :

- **57 M€ investis** sur les zones d'activités économiques métropolitaines
- **134 M€** sur les grandes polarités de projets porteuses de volets économiques et touristiques importants (Nord-Ouest, Nord-Est, GrandAlpe, Vizille, Bastille)
- **106 M€ de travaux sur les sites naturels de loisirs et les équipements d'attractivité** d'ici à 2030 (Sites naturels, Alpexpo, MC2, Stade des Alpes...)
- **Création d'une foncière commerciale** pour redynamiser les polarités commerciales en perte de vitesse



ACTUALISATION ANNUELLE

Bilan 2023 et perspectives 2024

Un an après son vote, Grenoble-Alpes Métropole a travaillé avec les partenaires de l'action économique sur un premier bilan de la Stratégie Economique Grenoble Alpes 2030, en s'appuyant sur l'analyse des actions engagées, sur les données économiques du territoire, et sur les résultats d'ateliers réalisés lors des Dialogues de l'Economie, rencontre annuelle des acteurs de l'animation économique locale.

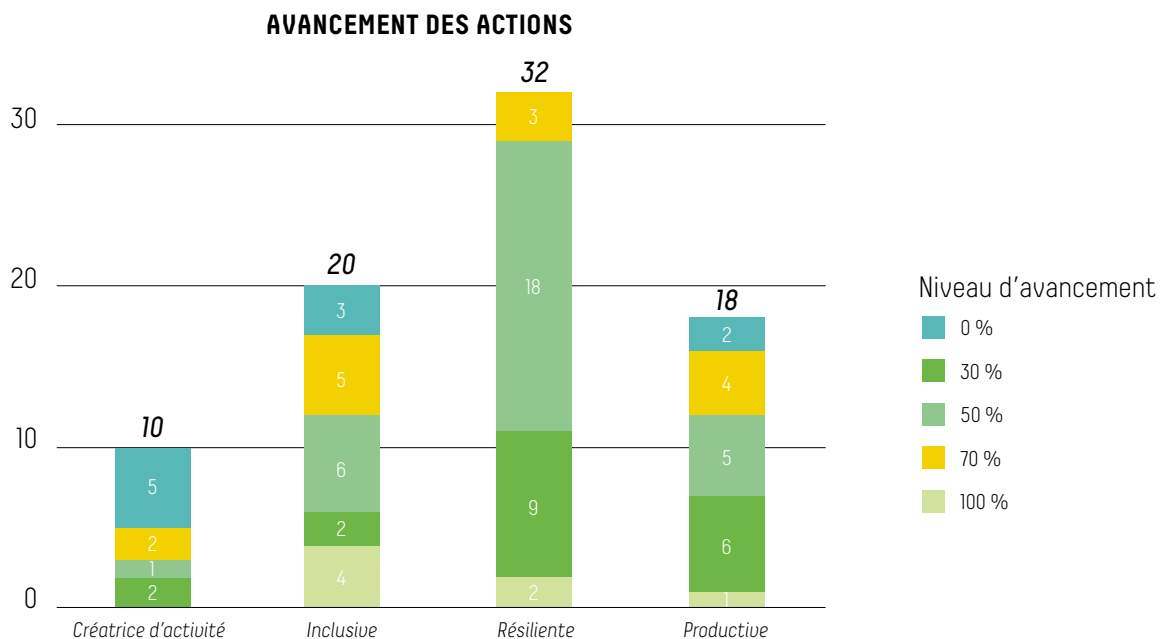
EN 2023, 91% DES 80 ACTIONS DE LA STRATÉGIE ONT ÉTÉ ENGAGÉES AVEC DIVERS NIVEAUX D'AVANCEMENT :

MÉTHODOLOGIE DE SUIVI ET EXEMPLE

Les actions sont mises en œuvre à travers de multiples modalités d'intervention portées par la Métropole, en lien avec ses partenaires. À titre d'exemple, l'action 58 « *Faire connaître auprès des entreprises, commerçants, hôteliers et restaurateurs les produits issus de la production locale et responsable* » est ainsi déployée à travers, en outre, le soutien au Marché d'Intérêt National, au Pôle Agroalimentaire et à la marque Is(h)ere, le développement des circuits de commercialisation avec la CMA, un accompagnement technique et financier à la création de lieux de vente en circuit court, la commercialisation de la boutique éphémère du « *Pop Up République* », etc. **L'avancement de chacune de ces modalités d'intervention est prise en compte pour évaluer l'avancement globale de l'action.** L'avancement de l'action 58 a ainsi été estimé à 70% (soit « *en phase de finalisation ou proche de son rythme de croisière* »).

Au 31 Décembre 2023 :

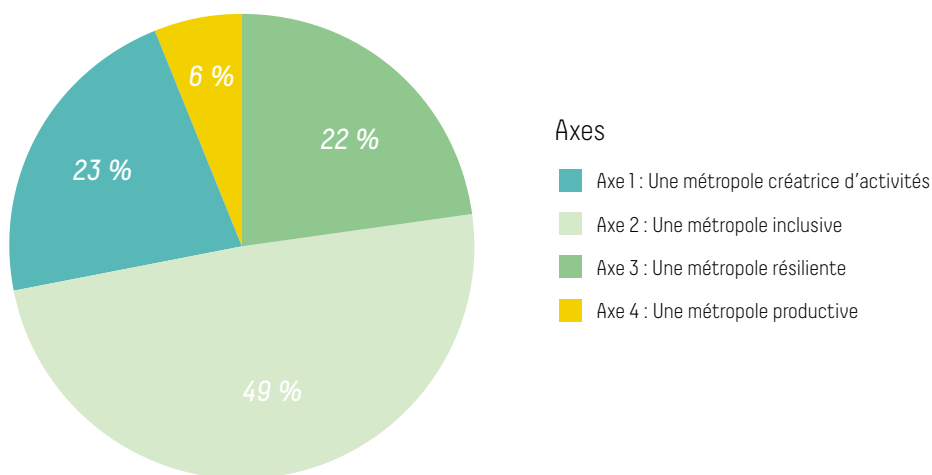
- 9% des actions n'avaient pas encore été engagées (réalisée à 0%)
- 24% étaient en phase de lancement (réalisée à 30%)
- 38% étaient en cours (réalisée à 50%)
- 18% en phase de finalisation ou proches de leur rythme de croisière (réalisée à 70%)
- 13% finalisées ou en rythme de croisière (réalisée à 100%)



L'axe 1 (créatrice d'activités) avait en 2023 le meilleur taux d'avancement, 8 actions sur 10 étant à plus de 50% d'avancement, suivi de l'axe 2 (inclusive) avec 14 actions sur 20, puis de l'axe 3 (résiliente) avec 21 actions sur 32 (majoritairement à 50% d'avancement), et de l'axe 4 (productive) avec 11 actions sur 18.

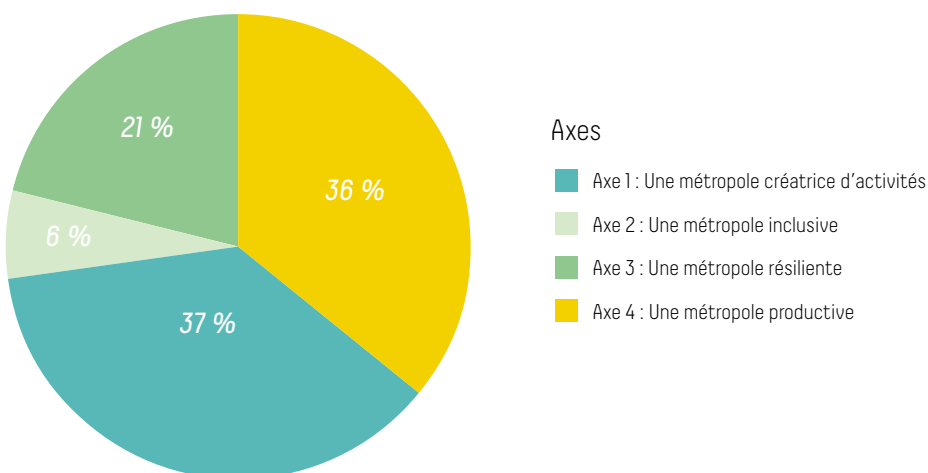
La Métropole a consacré plus de 16,8M€ de son budget de fonctionnement 2023 à la réalisation de ces 80 actions et prévoit 17,4M€ pour 2024. L'axe 2 représente près de 50% de ces financements à travers le soutien à l'emploi et l'insertion. Les axes 1 et 3 représentent chacun un peu moins d'1/4 de ces fonds, tandis que l'axe 4 ciblé sur les actions sur le foncier et l'immobilier économique en représente 6%.

FONCTIONNEMENT 2023 (16,8 M€) & 2024 (17,4 M€)



En 2023, la Métropole a également engagé **18,9M€ d'investissement** sur ces actions, dont notamment 5M€ d'aides directes aux entreprises (innovation, MurMur TPE/PME, Fonds Air Véhicule, Aides aux commerçants et aux hôteliers...), 2,8M€ d'aides aux structures de recherche et d'enseignement supérieur, ou encore 2,2M€ investis sur le tourisme vert et 7,8M€ sur le foncier et l'immobilier économique. En 2024, ce sont 19,6M€ d'investissements supplémentaires qui sont prévus à ce jour.

INVESTISSEMENT 2023 (18,9 M€)



LES ACTIONS PHARES DE 2023

AXE 1 : UNE MÉTROPOLE CRÉATRICE D'ACTIVITÉ

- Vote du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 : Grenoble-Alpes Métropole mobilisera 26,47 M€ sur 5 ans pour soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Vote du programme Nano2027 : un financement métropolitain de 3,6M€ sur 4 ans pour soutenir les innovations vertes et de la santé de 7 PME locales.
- Ouverture du centre de sciences de Cosmocité : 7M€ d'investissement pour renforcer la culture scientifique et d'innovation du territoire. Déjà 20 000 visiteurs en 2 mois !

AXE 2 : UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE

- Le premier Forum des Métiers métropolitain a accueilli plus de 150 exposants, 350 offres d'emplois en job dating et 6000 visiteurs de tous horizons sur 2 jours
- 730 nouveaux étudiants (dont 72% d'internationaux) ont bénéficié de la première édition de Bienvenue aux étudiant.e.s ! pour découvrir le territoire, ses acteurs économiques et sa qualité de vie, et les inciter à y rester après leurs études

AXE 3 : UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE

- Ouverture du Pole R, 8000 m² de lieu ressource pour l'économie circulaire, qui réorientera chaque année 7500 tonnes de déchets vers le réemploi et créera 200 emplois, et lancement du réseau des entreprises de l'économie circulaire
- 228 entreprises ont bénéficié des aides directes aux transitions de la Métropole (81 sur le Fonds Air Véhicules, 31 sur MurMur TPE/PME, 116 sur les travaux sur les locaux commerciaux) pour un montant total de 1,18M€

AXE 4 : UNE MÉTROPOLE PRODUCTIVE

- Lancement de la définition de la stratégie sur le foncier économique et relance des acquisitions foncières métropolitaines pour mieux soutenir les projets d'implantation stratégiques
- Démolition et premier travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Allibert – 9,6 ha, 46M€ de travaux
- Apport de 1,4M€ de la Métropole au capital de la SEM Inovaction pour créer, avec le Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts, la filiale « Inovaction commerce », une foncière commerciale dédiée à la redynamisation des zones à forte vacances. 5 locaux d'ores et déjà acquis (Cours Bérier à Grenoble et à Vizille), dont un désormais occupé (la librairie La page d'accueil à Vizille)

À NOTER : ÉVOLUTION DES ACTIONS

Deux nouvelles actions ont été ajoutées (action 30 sur la fidélisation des étudiants, action 73 sur la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine de soutien au commerce) tandis que deux actions ont été supprimées, car elles étaient redondantes avec d'autres actions (action 62 sur la réduction des déchets - doublon de l'action 55, action 66 sur les mutualisations - doublon de l'action 54). Certains intitulés d'actions ont par ailleurs été légèrement modifiés afin d'en clarifier le sens.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE – QUELQUES CHIFFRES CLES DU 1^{er} SEMESTRE 2023

Données pour le territoire Grenoble-Alpes sauf précisions contraires

- 1250 créations d'entreprises pour 309 défaillances : un retour à la normale pré covid
- 6% de chômage sur la Métropole (4^e plus faible taux des 22 Métropoles), en recul de 7,1% sur un an
- Une stabilisation des créations d'emplois (-0,1%) après 9 trimestres de croissance et 18 000 emplois créés
- Un chiffre d'affaires en croissance sur le département (+4,5%), tiré par industrie (+8,5%) et la construction +6,1%)
- Mais des difficultés plus fortes qu'ailleurs sur le commerce (-2,3%)
- Un secteur touristique qui continue à retrouver des couleurs (+3,6% de nuitées commerciales), tiré par le retour des touristes étrangers
- Des entreprises solides qui investissent plus qu'ailleurs (+21%, contre +6% en France), notamment dans l'industrie, tout en maîtrisant leur dette (inférieure à 50% de fonds propres sur l'ensemble des secteurs).

I. La démarche

1. CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE COLLABORATIVE

Une concertation ouverte et collective

Une stratégie de développement économique ne peut se définir que collectivement, avec l'ensemble des acteurs concernés. Voilà pourquoi Grenoble-Alpes Métropole a sollicité la diversité des acteurs économiques du territoire pour définir sa stratégie 2030 : Entreprises, associations, organisations consulaires et socio-professionnelles, structures d'accompagnement, élus locaux : plus de 150 participants (dont la moitié d'entreprises)¹ se sont mobilisés pour participer aux ateliers de travail qui se sont déroulés de mars à mai 2022. Pour assurer une diversité de profils et de points de vue, des critères comme la taille, le secteur d'activité et la localisation ont été pris en compte pour constituer ce panel, et 40 % des entreprises participantes ont été tirées au sort.

Les ateliers de travail ont permis la rédaction d'un premier document qui a fait l'objet d'une relecture collaborative par des participants volontaires *via* la méthodologie de l'arpentage², complétée de propositions issues d'échanges avec les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat portée par Grenoble-Alpes Métropole, mais également de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et du Grand Défi des entreprises pour la planète.

¹ Liste des participants disponible en 4^e de couverture

² Issue de l'éducation populaire et de la culture ouvrière, l'arpentage permet de découvrir à plusieurs un ouvrage, en vue de son appropriation critique. Appliquée à ce projet, des arpenteurs ont lu des parties de la stratégie et les ont amendées, puis un comité de lecteurs a analysé l'ensemble des propositions et a synthétisé un avis.



Avoir collaboré au sein d'un groupe d'intervenants issus de milieux différents, sur des sujets économiques essentiels qui rassemblent tous les secteurs fut une expérience enrichissante, constructive, efficace.

**Teddy Mourtier –
Responsable de l'agence
Ponticelli Frères de Grenoble**



Ravie d'avoir participé à cette expérience riche qui m'a amené à réfléchir différemment sur les actions que je peux mettre en place dans ma toute petite entreprise pour conjuguer économie et écologie.

**Camille Olivieri –
Photographe
indépendante**



Elu de la plus petite commune de la Métropole, j'étais dubitatif sur ma contribution mais les échanges m'ont vraiment aidé à préciser les questions des entreprises de mon village et à m'exprimer avec le sentiment d'être écouté.

**Marc Depinois –
1^{er} Adjoint Commune
de Mont Saint Martin**

Chaque année, un Forum de l'Économie pour faire le point et se projeter

Cette gouvernance économique collaborative doit perdurer dans le temps pour suivre la mise en œuvre de la stratégie et favoriser les échanges entre acteurs.

Chaque année, dès 2023, Grenoble-Alpes Métropole proposera donc à l'ensemble des acteurs économiques du territoire de se réunir lors d'un Forum de l'Économie, pour partager sur les avancées de la stratégie et la faire évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux ou contraintes qui pourraient émerger.

Un tableau de bord et des indicateurs clés seront notamment présentés dans ce cadre. Toutes les actions proposées ne peuvent pas nécessairement être directement évaluées par un indicateur chiffré, mais quelques indicateurs clés d'activité (ex. nombre d'événements organisés ou de personnes/structures accompagnées) et de résultat (ex. évolution de chiffres statistiques globaux comme le chômage ou la consommation énergétique) ont été identifiés pour chaque axe stratégique.



Les missions de développement et d'attractivité du territoire portées par la CCI et l'accompagnement des 43 000 entreprises qu'elle représente, nécessitent de réunir tous les acteurs locaux, le « chasser en meute » étant plus que jamais d'actualité.

Pierre Streiff, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble (CCI)



Accueillant 30% des entreprises artisanales du département, la Métropole est un partenaire naturel de la CMA de l'Isère. Dans le cadre d'une gouvernance économique collaborative, la CMA saura apporter toute son expertise sur les 4 axes stratégiques proposés !

Christian Rostaing, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CMA)

2. UNE STRATÉGIE À LA CROISÉE DE MULTIPLES POLITIQUES PUBLIQUES

La Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030 couvre un large champ d'intervention en résonnance avec de nombreuses politiques et stratégies déjà développées ou en cours de réflexion sur le territoire.

Elle s'articule tout d'abord avec la stratégie de développement des mobilités du SMMAG³, la stratégie d'aménagement du territoire traduite par le SCoT⁴ et le PLUi⁵, ou celle définie par le Plan Climat Air Énergie 2020-2030 de la Métropole.

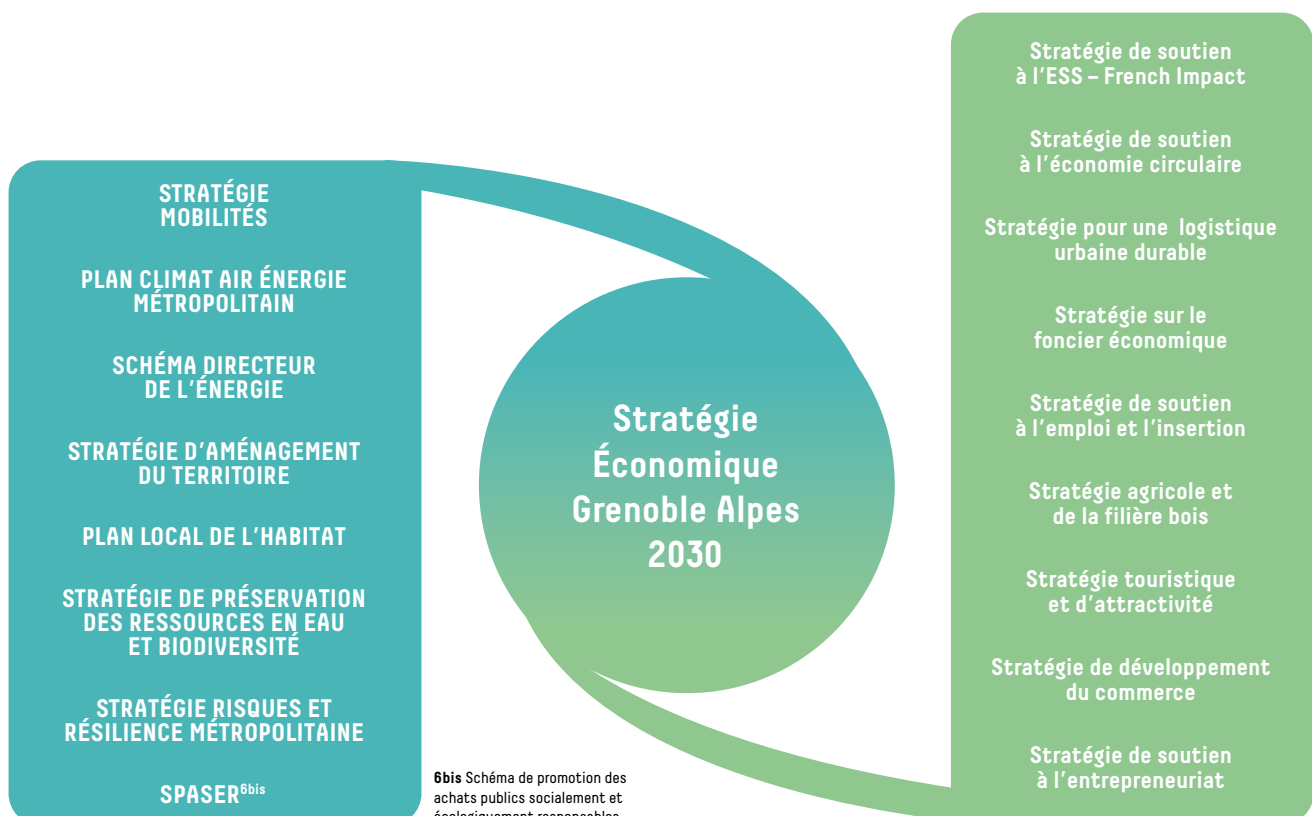
Elle vient également mettre en musique des stratégies et plans d'actions spécifiques à certaines filières économiques (cf. agriculture-alimentation, commerce...), à des modalités d'intervention (cf. économie circulaire⁶, foncier économique, création d'activités...), ou à des profils d'acteurs (cf. ESS-French Impact, emploi/insertion...), dont la définition et la mise en œuvre en constituent des actions phares.

3 Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise ou l'autorité organisatrice de la mobilité de l'aire urbaine grenobloise

4 Schéma de cohérence territoriale : document de planification qui fixe les grandes lignes de l'aménagement d'un territoire intercommunal

5 Plan Local d'Urbanisme intercommunal : détermine les conditions d'aménagement et utilisation des sols

6 Pratiques visant une utilisation raisonnée des ressources naturelles et des déchets et une consommation sobre et responsable



II. Chiffres clés du territoire

1. ENTRE SILICON VALLEY FRANÇAISE ET CAPITALE DES ALPES : UN PROFIL ÉCONOMIQUE UNIQUE EN FRANCE

Notre territoire métropolitain est riche d'un tissu économique dense et atypique par rapport aux autres métropoles françaises. Il combine des activités industrielles plus importantes qu'ailleurs à des capacités de recherche, de formation et d'innovation uniques en France, ce qui lui permet notamment d'être le premier territoire hors Paris en termes de création de startups technologiques et industrielles (cf. 12 des 78 lauréats et 3 des 12 grands prix des i-Lab 2022 viennent de l'arc alpin). Cette économie productive s'appuie aussi sur une économie de proximité de qualité (commerce, construction, services, tourisme) qui en font un territoire attractif tant pour les entreprises que pour les habitants.



Entreprise Lumiplan : systèmes de communication pour les transports

Une population plus jeune, plus formée et plus internationale que la moyenne française

- 445 000 habitants, dont 41% de moins de 30 ans
- 40% de diplômés de l'enseignement supérieur
- Un taux de pauvreté légèrement inférieur à la moyenne nationale (18,3% contre 18,6%), mais des poches de pauvreté concentrant des difficultés sociales encore importantes
- 1^{re} communauté de langue anglaise après Paris

L'une des économies métropolitaines les plus dynamiques de France

- 36 100 entreprises
 - 5 200 créations par an en moyenne depuis 10 ans
 - +7,7% de chiffre d'affaires (en Isère) fin 2021 par rapport à fin 2019 (avant crise)
 - +20% d'investissement en 2021
-
- 2^e métropole industrielle de France après St-Etienne (16% des emplois salariés)
 - 1^{re} métropole exportatrice après Paris (24% des emplois au sein d'entreprises exportatrices)
-
- 246 000 emplois publics et privés
 - 3^e métropole la plus créatrice d'emplois salariés en 2021 (+4,7%) et 28 630 projets d'embauche sur la zone d'emploi en 2022
 - Moins de 6 % de chômage (un point de moins que la moyenne nationale), mais une part de chômeurs de longue durée (plus d'un an) encore importante (44% des demandeurs d'emploi)

Passerelle Saint-Laurent à Grenoble



Un écosystème de recherche et de formation de haut niveau, au service de l'économie locale

- 63 000 étudiants dont 9 000 étrangers
 - L'UGA, première université française hors Île-de-France dans le top 150 du classement de Shanghai et 1ère université au palmarès INPI 2021 des plus grands déposants de brevets
 - Classée parmi les 10 meilleures villes pour étudier de L'Etudiant depuis sa création
-
- 30 000 emplois dans la R&D
 - 2^e pôle de recherche français après Paris
 - 5 laboratoires et instruments internationaux (ESRF, ILL, EMBL, GHMFL, IRAM)
 - 6 organismes nationaux de recherche (CNRS, CEA, INRIA, INSERM, INRAE, IRD)
 - 5 pôles de compétitivité (Minalogic, Tenerrdis, Axelera, Lyonbiopôle, Cimes)
-
- Un des 10 plus grands CHU de France
 - 1^{er} employeur du territoire (11 300 emplois)
 - 1 milliard d'euros de budget de fonctionnement
 - 1^{er} CHU des choix d'affectation des internes (2021)
 - 1^{er} « Trauma Centre » de France
-
- 440 startups, 6100 emplois (+18% en 2021)
 - 1^{re} Métropole (hors Paris) pour les levées de fonds : plus d'1 Mds d'euros en 2021 et 2022
 - 25 % des startups grenobloises créent des innovations de rupture (contre 8% en France)

Un cadre de vie attractif et diversifié

- 2^e Grande Métropole la plus attractive au Baromètre Arthur Lloyd 2021
 - 7050 locaux commerciaux
 - Moins de 7% de vacance commerciale en centre-ville (-1% par rapport à 2019)
 - 10^e centre-ville commerçant le plus fréquenté de France (3,1 millions de passages par mois)
-
- La plus grande Scène Nationale de France (MC2), la seule Scène Nationale Arts-Sciences (Hexagone), et plus de 20 théâtres et scènes de musiques actuelles
 - La plus grande patinoire de France
 - Un large panel d'équipement de tourisme d'affaires (Alpexpo, World Trade Center, Campus Minatec...)
-
- Une destination ville/montagne propice aux pratiques outdoor toutes saisons avec 20 stations de ski et 2025 km de sentiers de randonnée à moins d'une heure de route.
-
- Meilleure grande ville cyclable de France 2021 (Fédération française des usagers de bicyclettes)
 - 1^{re} ville de France en trajets domicile-travail en vélo (16,3% selon l'Insee)
 - 475km de pistes cyclables et d'autoroutes à vélo
 - 5 lignes de tram, 50 lignes de bus, et bientôt un téléphérique urbain

2. PREMIER PLAN CLIMAT DE FRANCE

Un territoire précurseur dans la recherche de solutions locales face au réchauffement climatique

Le territoire alpin connaît un réchauffement climatique plus rapide et plus marqué qu'ailleurs (+2 degrés depuis l'ère préindustrielle) et les impacts de ce changement y sont déjà visibles. Mobilisée sur cet enjeu, Grenoble-Alpes Métropole s'est dotée du 1er Plan Climat de France dès 2005 et son nouveau Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) adopté en 2020 fixe des objectifs ambitieux d'adaptation au changement climatique et de réduction des Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2030.

Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

- En diminution de 25% entre 2005 et 2016
- Empreinte carbone : 3,7 millions de tonnes équivalent CO₂, soit 8,2 tonnes par habitant et par an (dans la moyenne des 10 plus grandes métropoles françaises)
- 51% sont produites sur le territoire : Logements et bureaux (20%) ; Industries (17%) ; Transport des biens et personnes (14%)
- 49% sont indirectes : achats de biens et de services (27%) et alimentation (22%)

5 objectifs pour améliorer la qualité de vie et réduire l'empreinte carbone du territoire

7 Capacité d'un territoire à se préparer, faire face, et se remettre d'une crise ou d'une catastrophe, tout en s'adaptant pour être moins vulnérable à l'avenir

Réduire nos émissions de GES de 50% d'ici à 2030 (par rapport à 2005) et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050

Cibler les recommandations de l'OMS sur la qualité de l'air

Réduire notre consommation d'énergie de 40% d'ici à 2030 (par rapport à 2005)

Utiliser 30% d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation d'énergie finale, soit 35% de plus qu'en 2013 (biomasse *via* la filière bois-énergie locale, solaire thermique, photovoltaïque, biogaz et géothermie)

S'adapter face à un réchauffement climatique devenu inéluctable pour accroître notre résilience⁷ dans tous les secteurs (réduction des îlots de chaleur, végétalisation, désimperméabilisation, préservation des ressources, construction bioclimatique, adaptation aux risques...)

Jardin bioclimatique de GrandAlpe



Pour atteindre ces objectifs, Grenoble-Alpes Métropole prévoit d'investir 675M€ sur les politiques d'adaptation et d'atténuation liées au changement climatique, dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026. Elle accompagnera aussi les transitions des acteurs locaux, à travers notamment plus de 124M€ d'aide aux acteurs économiques sur la période, et 367,7M€ de soutien aux mobilités inclusives et à l'amélioration des espaces publics⁸.

⁸ Plus d'informations :
www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/1495/104-plan-pluriannuel-d-investissement-1-6-milliard-d-euros-au-service-des-transitions.htm

Mais l'urgence climatique appelle à une mobilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs du territoire, et notamment des acteurs économiques, partenaires clés des transitions à opérer, tant par la décarbonation de leurs activités (énergie, eau, transports, alimentation, matières premières...) et leur capacité d'innovation, qu'en tant que propriétaires de foncier et d'immobilier, acheteurs, employeurs, ou relais de communication vers les habitants.

Notre stratégie économique doit dès lors viser à un développement renouvelé, plus responsable et plus sobre, en accord avec les objectifs environnementaux posés par le PCAEM et avec la prise de conscience environnementale de notre société.

3. UN TERRITOIRE RÉSILIENT, QUI SAIT GÉRER LES RISQUES POUR ASSURER SON DÉVELOPPEMENT

Soumise à une combinaison de risques naturels (inondations, crues torrentielles, chutes de blocs...) et technologiques (industriel-SEVESO, nucléaire, rupture de barrage...), Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une stratégie de renforcement de la résilience de notre territoire pour continuer à garantir le développement sécurisé tant de ses activités économiques que de ses habitants.

La Métropole s'est ainsi dotée d'une équipe de professionnels, spécialistes de la gestion des risques, qui accompagne le déploiement dans de bonnes conditions des projets des promoteurs et entreprises, malgré les contraintes pouvant exister sur le territoire.

De nombreux investissements publics et privés sont par ailleurs venus renforcer la sécurité de notre territoire au fil des années, comme par exemple les travaux d'endiguements (plus de 130km) sur l'Isère, le Drac ou la Romanche, ou la mise en place de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) sur les plateformes chimiques de Pont-de-Claix et de Jarrie.

Un travail de fond est également réalisé pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la culture du risque, qui permet non pas de nier les risques existants, mais bien de les prendre en compte et de les objectiver pour réduire les vulnérabilités.

4. UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ POUR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE



Notre territoire est de plus en plus reconnu pour la qualité de son cadre de vie, non seulement en raison de son environnement naturel exceptionnel au cœur des Alpes, mais en lien aussi avec les investissements importants réalisés pour développer les transports en commun et les mobilités douces (Tram, Cable, Chronovélos...), pour améliorer la qualité de ses espaces publics (projets Cœur de Ville-Cœur de Métropole, Plan Canopée⁹, etc.) et pour renforcer l'offre immobilière locale (Ecoquartiers, Plan Local de l'Habitat qui prévoit la construction de 2 900 logements par an).

Un travail important reste néanmoins à faire pour continuer à améliorer ce cadre de vie pour nos habitants et pour attirer les nouveaux talents nécessaires au développement de notre territoire. Et ce d'autant plus que le changement climatique peut fortement l'affecter (îlots de chaleur, etc.).

La Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030 se doit dès lors d'accompagner certaines actions majeures d'amélioration de notre cadre de vie, comme par exemple la création d'un RER métropolitain, le renforcement des espaces de mixité entre activités économiques et logements, ou encore la définition d'une stratégie de développement et d'embellissement des principales centralités métropolitaines.

L'Agence Grenoble Alpes, qui regroupe depuis juillet 2022 l'office de tourisme métropolitain, le bureau des congrès et les équipes d'attractivité économique Invest in Grenoble Alpes, renforcera par ailleurs l'offre d'hospitalité et de promotion du territoire à destination tant des touristes, que des entreprises et des habitants.

⁹ Vise à protéger et à planter des arbres en s'appuyant sur l'indice de canopée (traduisant la surface ombragée)

5. LA FORCE DE FILIÈRES PRODUCTIVES ET DE PROXIMITÉ DIVERSIFIÉES

L'économie métropolitaine se structure notamment autour de 10 filières principales, productives et de proximité, dont la diversité et les complémentarités nourrissent le territoire.

► Les filières phares de l'économie productive

Ces filières, actuellement très dynamiques, s'appuient à la fois sur les ressources humaines et les grands équipements locaux (université, centres de recherche), mais aussi sur des ressources naturelles uniques (qualité et abondance de l'eau, hydroélectricité) qui ont permis leur développement ici et non ailleurs. Ainsi, 20% de l'eau utilisée sur notre territoire l'est par l'industrie.

NUMÉRIQUE - MICROÉLECTRONIQUE

- 40 000 emplois dans un rayon de 20 km
- Territoire leader en nano- et microélectronique, photonique, IA, informatique quantique, IoT¹⁰
- Des laboratoires de renommée internationale : CEA-LETI, INRIA, MIAI, Naver Labs...
- Un pôle de compétitivité dédié^{10b} : Minalogic
- Des grands groupes, des PME, des startups : STMicroelectronics, Soitec, Apple, CapGemini, HPE, Atos, Naver Labs, Lynred, Aledia, Kelkoo, Spartoo, Wizbii...



Technicienne en salle blanche - STMicroelectronics

10 L'inter-connexion entre objets et internet, objets connectés

10b Rassemblement d'entreprises, laboratoires de recherche et d'établissements de formation sur un territoire et une thématique identifiés



ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 15 800 emplois dans un rayon de 20 km
- Lieu de naissance de l'hydroélectricité : la "Houille Blanche"
- Territoire leader sur les batteries, la biomasse, le solaire, les smart building et les smart grids
- Des laboratoires de renommée internationale : CEA-LITEN, Institut Néel, LEPMI, G2Elab...
- Un pôle de compétitivité dédié : Tennerdis
- Des grands groupes, des PME, des startups : Schneider Electric, EDF, GE, Air Liquide, Siemens, Artélia, McPhy, HRS, Photowatt, Vekor, Lancey, Waga Energy, Sylfen, Symbio, Enerbee...



Le CEA développe à Grenoble des technologies au meilleur niveau international pour le numérique, les énergies renouvelables et la santé. Il bénéficie ici d'un écosystème aux tous premiers rangs européens, tant pour la science que pour l'industrie.

Stéphane Siebert, Directeur de la recherche technologique

Bruno Feignier, Directeur du centre de Grenoble du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)



Technicien de laboratoire sur la plateforme chimique de Pont-de-Claix

MÉCANIQUE - MÉTALLURGIE

- 13 300 emplois dans un rayon de 20 km
- Territoire leader en génie industriel et énergétique, usine 4.0
- Des laboratoires de renommée internationale : CEA-LITEN, C-TEC...
- Un pôle de compétitivité dédié : CIMES
- Des grands groupes, des PME, des startups : Caterpillar, Constellium, ARaymond, ECM Technology, Ponticelli, KIS, CIC Orio, Cedrat Technologies, Alpes Techniques Industries, Vulkam...

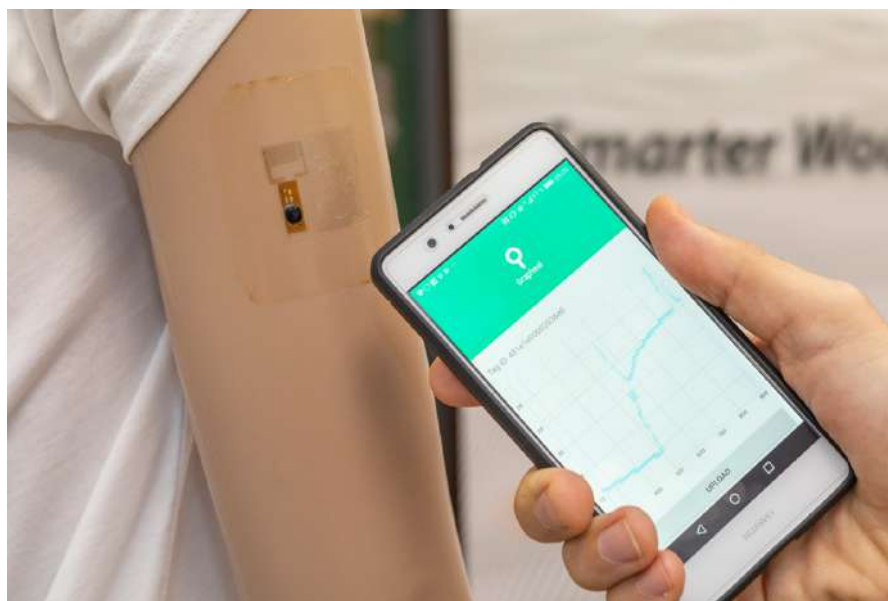
CHIMIE - ENVIRONNEMENT

- 7 600 emplois dans un rayon de 20 km
- Territoire leader sur l'ensemble de la filière des produits de base de la chimie fine et des cleantech
- Des laboratoires de renommée internationale : CERMAV, CTP, SIMAP, LG2P, DCM...
- 2 plateformes chimiques
- Un pôle de compétitivité dédié : Axelera
- Des grands groupes, des PME, des startups : Arkema, Air Liquide, Suez, Solvay, Vencorex, Veolia, eLichens, Apex analytics, Ethera, Hemera...

SANTÉ - MEDTECH

- 8 200 emplois industriels et environ 20 000 emplois dans les métiers de la santé publique et privée dans un rayon de 20 km
- Territoire leader en medtech & biotech
- Des laboratoires de renommée internationale : CHU Grenoble Alpes, Clinatex, EMBL, INSERM, TIMC, IAB, HP2...
- Un pôle de compétitivité (Lyonbiopôle), un cluster^{10c} (Medicalps), une technopole (TASDA)
- Des grands groupes, des PME, des startups : BD, Roche Diagnostics, bioMérieux, Trixell, GE Healthcare, ARaymond, eCential Robotics, Diabeloop, Eveon, Surgivisio, Bgene ...

10c Réseau d'entreprises (PME et TPE) fortement ancrées localement appartenant à une même filière



Pansements intelligents connectés Grapheal



L'UGA, université de rang mondial, intensive en recherche, 1ère université française en dépôts de brevets collabore étroitement avec les acteurs socio-économiques et culturels pour une société de progrès.

Yassine Lakhnech,
Président de l'Université
Grenoble Alpes



Premier employeur du territoire, le CHUGA est attaché à soutenir la dynamique de recherche et d'innovation de notre métropole, pour solutionner ensemble les grands défis qui nous préoccupent.

Monique Sorrentino,
Directrice générale - CHU
Grenoble Alpes



Notre territoire est magnifique et unique ! La mission préférée de l'UDIMEC est de toujours veiller à ce que territoire et industrie se comprennent et grandissent ensemble.

Laurent Pélissier,
Président de l'Union
Départementale des
Industries et métiers
de la métallurgie de
l'Isère (UDIMEC)



Véritable travail collectif, cette stratégie trace des perspectives stimulantes pour relever les défis de la transition écologique, tout en confortant notre dynamique économique. Saluons son caractère opérationnel qui permettra de bien évaluer les résultats obtenus.

Sophie Sidos, Présidente du
Mouvement des Entreprises
de France Isère (MEDEF)



Les choix politiques en matière économique sont quelquefois difficilement compatibles avec notre quotidien de chefs d'entreprise de PME - TPE (ZFE, gestion des risques naturels), nous devons donc travailler ensemble à trouver des solutions pour que tous puissent bien vivre.

Jérôme Lopez, Président de
la Confédération des Petites
et Moyennes Entreprises
de l'Isère (CPME)

Domaine nordique de Chamechaude – Col de Porte



SPORT-MONTAGNE

- 7 500 emplois dans un rayon de 20 km
- Territoire leader sur l'aménagement de la montagne et les sports de pleine nature
- Des laboratoires de renommée internationale : OSUG, LECA, IGE, ISTerre...
- 3 clusters : Outdoor Sports Valley, le cluster Montagne et le Club Euro Alpin ;
- 1^{er} salon européen de l'aménagement de la montagne : Mountain Planet
- Des grands groupes, des PME, des startups : Go Sport, Poma, Petzl, Head, GMM, Caprin Sport, Bluecime...

Exemples d'actions prioritaires spécifiques aux filières de l'économie productive

ACTION 1 🔄 Renforcer les liens entre acteurs économiques et laboratoires par un soutien aux projets collaboratifs et par la création d'espaces d'échange entre acteurs (Minalogic Business Meetings, iForum, Medytec, le YSpot, etc.).

ACTION 10 🌱🔄 Mettre en valeur les acteurs de l'écosystème local d'innovation, et notamment ceux porteurs d'éco-innovations et d'innovations sociales, dans les réseaux nationaux et internationaux, lors de salons professionnels, et dans la communication et les événements de promotion du territoire

ACTION 63 🌱🕒 Définir une stratégie concertée sur le foncier économique (état des lieux, cadencement des aménagements métropolitains, qualité et densité des projets, acquisitions foncières, réhabilitation de friches, priorisation d'activités, etc.)

ACTION 72 🔄 Poursuivre le développement et l'animation d'une offre de pépinières, d'hôtels d'entreprises et de tiers-lieux pour favoriser l'émergence d'activités et les interactions entre acteurs.

► Les filières phares de l'économie de proximité¹¹

En complément du dynamisme économique porté par les filières productives, ces filières nourrissent l'attractivité de notre territoire, en proposant un cadre de vie unique, entre richesse et diversité de l'offre commerciale et de loisirs, accès à une alimentation saine et à des espaces naturels, et amélioration constante de l'offre immobilière et de l'environnement urbain.

¹¹ Sources : INSEE, DDFIP, Observatoires Immobiliers de la FNAIM, des Notaires de l'Isère, du Département 2021, Observatoire du commerce de Grenoble-Alpes Métropole 2021, Observatoire du Tourisme d'Isère Attractivité 2021



L'élaboration d'une stratégie économique à l'échelle du territoire métropolitain concourt au développement et à la pérennité de nos entreprises et contribue à soutenir les actions de la Fédération et plus largement de la Profession.

Bertrand Converso, Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère (FBTP)



Des chocs externes bouleversent l'économie et le secteur du Bâtiment. Face à ces crises, certaines entreprises risquent de fermer, c'est pourquoi la CAPEB les accompagne afin qu'elles se saisissent des mutations pour en faire des opportunités économiques.

Laurent Marmonier, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Isère (CAPEB)

BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS

- 9 930 emplois
- 4 100 entreprises
- En moyenne 40 000 m² par an de production d'immobilier tertiaire neuf depuis 10 ans
- 117 000 m² de demandes placées en locaux d'activités en 2021 (+ 16% par rapport 2020)
- Près de 1200 logements neufs construits en 2021 (dans la moyenne d'avant crise)
- Un ralentissement des projets (prix volatiles, problèmes d'approvisionnement...)

COMMERCE

- 16 000 emplois, 3,1 Mds de chiffre d'affaires par an (+7,1%/2019)
- 7 050 locaux commerciaux
- 24 zones commerciales, soit 14% des locaux commerciaux
- 285 polarités commerciales, soit 86% des locaux commerciaux (6100)
- 3,1 millions de passages par mois sur l'Hyper-centre
- 59% des commerces sur la ville-centre
- 28,8% de services à la personne, 18,9% de Cafés, Hôtel, Restaurants (CHR), 9,8% d'alimentaire
- 270 Grandes et Moyennes Surfaces (312 000 m²)
- 74 marchés dont 14 ciblés bio/local



Centre-ville commerçant de Grenoble

Ferme maraîchère en agriculture biologique "Les Jardins d'Elé"



TOURISME - CULTURE - LOISIRS

- 10 100 emplois dont 5 000 dans la restauration
- 3,5 millions de nuitées (dont 30% de nuitées marchandes) en 2021, +10,6% par rapport à 2020, mais encore inférieur à 2019.
- 70% des nuitées marchandes relèvent du tourisme d'affaires
- 5000 chambres (dont 2200 en 3 et 4 étoiles) et 12 000 lits marchands (2019)
- 2 000 emplois dans la culture/loisirs et plus de 700 dans les clubs de sport

AGRICULTURE - FORÊT

- 2700 emplois
- 215 exploitations agricoles sur la Métropole (3052 sur le bassin de vie), dont 22% en bio (contre 14,4% au national)
- Un Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) couvrant 272 communes et 750 000 habitants
- 640 entreprises des filières bois sur la Métropole (1500 sur le bassin de vie), en majorité pour la construction



Pour permettre aux agriculteurs de mieux vivre de leur production et aux citoyens d'avoir accès à une alimentation locale, ayant parcouru peu de kilomètres, nous devons continuer à travailler ensemble sur des outils comme le PAiT ou le Pôle Agro-alimentaire.

Jean-Claude Darlet,
Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère



Les actions futures de la Métropole vont dans le sens de la mutation de nos professions de l'hôtellerie restauration. Avancer ensemble nous permet d'aller plus loin.

Danièle Chavant,
Présidente de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de l'Isère (UMIH 38)



Le commerce se retrouve confronté à de nombreux défis et transitions de taille pour l'avenir. Il est un vecteur important d'emploi, d'attractivité, de structuration de notre métropole et nécessite de nombreux changements, adaptations et aides pour sa survie.

Emmanuel Lenoir, Président de LabelVille, association des commerçants de Grenoble

Exemples d'actions prioritaires spécifiques aux filières de l'économie de proximité

ACTION 12 🌱🔧 Développer les formations aux métiers clés pour réussir les transitions et la promotion de ces métiers (expertise énergétique et thermique, rénovation énergétique des bâtiments, réparation, gestion de l'eau, aide à la personne, etc.)

ACTION 33 🌱🔧 Conforter la stratégie agricole locale de soutien au bio et aux circuits courts (aides à l'acquisition de terres et à la reconversion, structuration de circuits de commercialisation, etc.)

ACTION 34 🌱🔧 Définir une stratégie de développement et valorisation du tourisme durable pour le territoire (renforcement de l'offre - notamment de sports de pleine nature, accompagnement des socioprofessionnels, soutien à l'obtention des labels, certification ISO 20121 sur l'évènementiel durable, etc.)

ACTION 38 🌱🔧 Mettre en œuvre un guichet unique « accompagnement aux transitions » pour les commerçants/artisans/agriculteurs (en préfiguration d'un guichet unique pour l'ensemble des TPE/PME/indépendants)

ACTION 41 🌱🔧 Actualiser et mettre en œuvre la stratégie métropolitaine pour une logistique urbaine durable.

ACTION 76 🏠 Développer une foncière commerciale pour redynamiser les polarités les moins actives par le rachat et la commercialisation de pas-de-porte vacants.

6. UN TERRITOIRE PHARE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

12 Bannière nationale qui fédère l'écosystème de l'innovation environnementale et sociale. Label obtenu en 2019 par Grenoble-Alpes Métropole

Labellisé « Territoire French Impact¹² » en 2019, notre métropole est riche d'acteurs de l'ESS, présents sur des filières aussi diverses que la santé et l'action sociale, les arts et spectacles, l'enseignement, ou la banque et l'assurance.

A l'avant-garde de la prise de conscience sociétale et environnementale des acteurs économiques, l'ESS permet de réfléchir et d'expérimenter des innovations porteuses d'une dynamique économique plus juste, plus équilibrée, mieux partagée.

Dans la continuité de la coordination mise en œuvre par Grenoble-Alpes Métropole avec les acteurs du secteur, la stratégie métropolitaine 2021 de soutien à l'ESS et la labellisation « French Impact » permettent de poursuivre cette dynamique autour notamment de l'alimentation locale, du recyclage/réemploi et des mobilités décarbonées.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- 20 000 emplois, soit 12,5% des emplois privés (10% en moyenne en France)
- Répartis notamment sur la santé et action sociale (10 000), les arts et spectacles (2 100), l'enseignement (1 700), la banque et l'assurance (1 100)
- 1 200 structures employeuses (1 100 associations, 70 coopératives, 30 mutuelles, 6 fondations)
- 2/3 des établissements ont moins de 10 salariés
- Principaux employeurs : le Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble, le Centre Rocheplane et la Clinique du Grésivaudan, l'AFIPH, l'ADPA, CASSIOPEE, ULISSE...



Atelier de réparation de vélos METAKIN - pépinière ARTIS Echirolles

Ressourcerie "la brocante de Mamie" - chantiers d'Insertion ULISSE



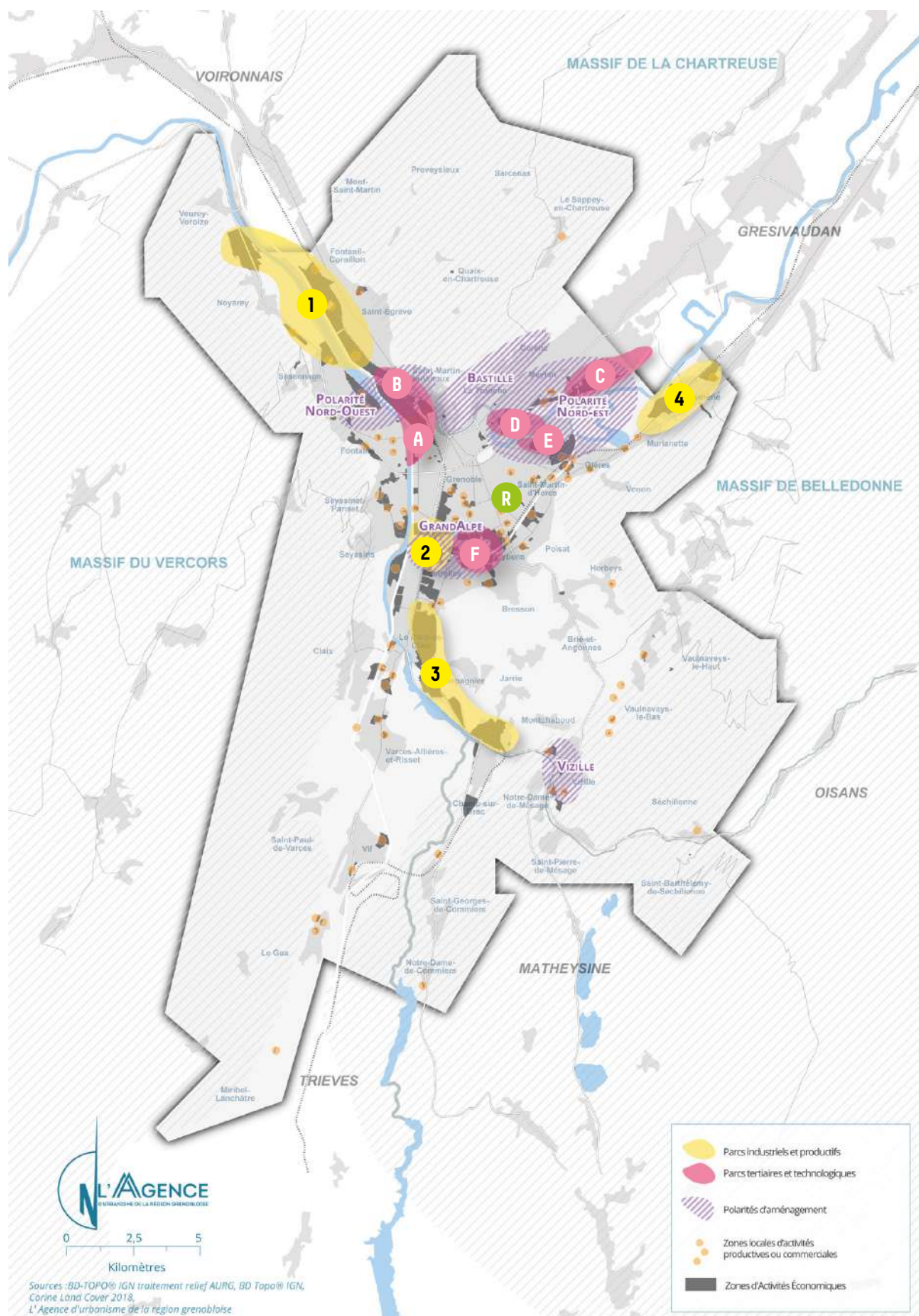
7. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN NOUVEL OUTIL POUR REPENSER LES MODÈLES

L'économie circulaire¹³ propose de repenser nos modèles de production et consommation pour concevoir des produits moins consommateurs de ressources, plus durables, réparables, et recyclables. Ce sont alors les services liés à ces produits plutôt que leur production qui deviennent sources de développement économique, dans le cadre d'une économie dite de la fonctionnalité¹⁴. Les acteurs du BTP, de l'industrie, de l'alimentation, de la réparation, du recyclage, du réemploi du territoire sont déjà pionniers dans ce domaine et le vote fin 2022 par le conseil métropolitain d'une stratégie métropolitaine de soutien à l'économie circulaire permettra encore de renforcer cette dynamique.

13 Pratiques visant une utilisation raisonnée des ressources naturelles et des déchets et une consommation sobre et responsable

14 Modèle économique qui offre des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'un usage ou d'une performance d'usage et non la simple vente de biens

8. PRINCIPAUX PÔLES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



PARCS INDUSTRIELS ET PRODUCTIFS

1 Parc Nord Ouest

ACTIPOLE

- 80 ha, dont 1 ha disponible en 2024 et 10 ha en projet (friche Sintertech)
- 130 entreprises, 2 000 emplois
- Acteurs sur site: Lynred, Dauphiné Libéré, Chronopost...

HYPARC

- 30 ha
- Locaux d'activités dédiés aux startups à venir
- Acteurs sur site: Air Liquide...

VENCE ECO-PARC

- 20 ha
- Acteurs sur site: Photoweb, ESAT Saint-Agnès...

2 GrandAlpe - Le Rondeau

Au cœur du projet de ville-parc GrandAlpe (400ha – 40 000 habitants, 40 000 emplois, 650 M€ d'investissements publics et privés à court terme)

ALLIBERT

- 9,5 ha à partir de 2025
- Activités productives et industrielles
- Acteurs à proximité: SAMSE, IMT Grenoble, Caterpillar, GE Hydro...

6NERGY VALLEY

- 6 ha, dont 20 000 m² de surface de plancher existante et 16 000 m² à venir
- Acteurs sur site: Air Liquide, McPhy, Urby,...

LES PEUPLIERS

- 20 000 m² d'ateliers, bureaux et commerces
- Acteurs à proximité: Clinique du Mail, Secours populaire, Institut d'urbanisme...

TECHNISUD

- 20 ha
- 30 entreprises, 1 500 emplois
- Acteurs sur site: ARaymond, Minitubes, ECM Technologies, Dauphinoise Thomson...

3 Parc industriel Sud

- 250 ha, 4 000 emplois
- 25 ha de foncier disponibles et à venir
- 7 sites principaux: plateformes chimiques de Jarrie et Pont-de-Claix, ZAE¹⁵ des Iles, des Papeteries, du Saut du Moine et de la Plaine, future ZAE de la Houille Blanche
- Acteurs sur site: BD, Avery Dennison, ENGIE, Arkema, Groupe ACS Steel, Vencorex, Aledia, HRS, Framatome, Suez, Solvay, PH Métal, CEMIOS...

4 Parc Nord Est

LES TUILERIES

- 10 ha à partir de 2027
- Acteurs à proximité: Payant, aérodrome du Versoud

ZI DE DOMÈNE

- 36 ha, 150 entreprises, 1000 salariés
- Acteurs sur site: SOPREMA, Arc en Ciel recyclage, Lumiplan, Acières de Bonpertuis, FIMUREX...

PARCS TERTIAIRES ET TECHNOLOGIQUES

A Presqu'Île - Bouchayer-Viallet

- 265 ha de logements, commerces et immobilier d'entreprise
- 10 000 chercheurs, 10 000 étudiants, 10 000 habitants
- 165 000 m² de surface de plancher existante et 70 000 m² à venir (bureaux, laboratoires)
- Acteurs sur site: CEA, UGA, CNRS, Minalogic, ST Microelectronics, Schneider Electric, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, bioMérieux, Xenocs, Alten, VERKOR...

B Les Sagnes

- 1,7 ha, 4 700 m² en commercialisation (bureaux, laboratoires).
- Consultation par la Métropole pour un hôtel d'activités productif en 2023
- Acteurs à proximité: EDF, ECONOCOM, Streiff, Montaz, Mautino, Ziegler...

C Inovallée

- 110 ha (Métropole et Grésivaudan), dont 25% d'espaces verts
- 40 000 m² de surface de plancher existante et 35 000 m² à venir (bureaux, laboratoires, ateliers)
- 350 entreprises (énergie, santé, transports, smartcity), dont 44% de startups,
- 11 500 emplois, dont 1 200 chercheurs,
- Acteurs sur site: Orange Labs, Roche Diagnostics, Framatome, Naver Labs, Capgemini, Inria...

D Campus Technologique Santé

- 3 ha à compter de 2027 (santé, medtech)
- Acteurs à proximité: CHU Grenoble Alpes, Université Grenoble Alpes, CNRS, Inserm, Biopolis...

E ZA Les Glairons

- 26 ha, plus de 100 entreprises
- 20 000 m² de surface de plancher en commercialisation (bureaux, laboratoires, ateliers)
- Acteurs sur site: PILSI, Archives Départementales, SYMBHI, Alma, Koesio, SAMSE...

F GrandAlpe

SITE DXC (INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE):

- 18 ha d'activités technologiques
- Acteurs sur site: DXC, HPE, Waga Energy...

POLE GARE D'ECHIROLLES

- 19 000 m² de surface de plancher existante et 50 000 m² à venir (bureaux, laboratoires, ateliers)
- Acteurs sur site: ATOS, Artelia...

R Pôle R (plateforme d'Économie circulaire)

- 7 700 m² d'espace de bureaux et ateliers
- Dont 3 200 m² commercialisés à partir de 2024
- Tri, emploi, ressource, réduction du gaspillage alimentaire, lowtech lab...
- Acteurs sur site: Fabricanova, Dabba, Alpes consignes...

¹⁵ Zone d'activités économiques: espaces réservés par les collectivités locales aux activités économiques des entreprises

III. La stratégie

Impact environnemental des actions et calendrier de mise en oeuvre :

Les actions présentées ci-après portant le symbole  proposent un impact environnemental positif. Les autres actions ont globalement un impact neutre.

La temporalité de mise en oeuvre des actions est précisée par un symbole :

 lancement court terme: 2022-2023

 lancement moyen terme: 2023-2024

 lancement long terme: 2025-2026

1 AXE STRATÉGIQUE 1

Une métropole créatrice d'activités, qui soutient les innovations

Le territoire grenoblois trouve une part importante de sa dynamique économique et de son attractivité dans sa capacité, depuis près de 200 ans, à être pionnier en matière d'innovations tant technologiques que sociétales. Ces innovations lui ont ainsi permis de maintenir ses activités productives, adaptant ses modèles et secteurs de production au fil de l'histoire, et ce malgré la désindustrialisation de la France.

Face au changement climatique et à l'épuisement des ressources, le soutien à ces capacités d'innovation, et donc d'adaptation aux défis environnementaux, constitue un axe d'intervention majeur pour la résilience économique de notre territoire.

Combinée à l'évolution de nos comportements vers plus de sobriété, l'innovation est en effet un levier incontournable pour décarboner les activités humaines. En inventant des biens et services plus responsables, de nouvelles technologies plus efficaces, et des organisations économiques et sociales plus équitables, nous pourrions développer des modèles de production et de consommation relocalisés et moins consommateurs d'énergie et de ressources.

Pour ce faire, il s'agira donc de soutenir prioritairement les innovations sociales et technologiques favorisant la transition écologique et le développement de l'économie circulaire, dans l'économie productive (industrie, services aux entreprises...) comme résidentielle (commerce et tourisme verts, loisirs...), et notamment celles permettant pour chacun de ces secteurs :

- De réduire les émissions de CO₂, de le stocker durablement ou de le valoriser (transformation en une autre molécule sans impact négatif sur l'environnement, comme le gaz naturel)
- De réduire les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières et de tendre vers une économie plus sobre
- D'allonger la durée de vie des produits, et d'améliorer leur réparabilité et leur recyclage, dans une logique d'économie circulaire, et ce dès leur conception (notions d'écoconception et d'économie de la fonctionnalité)
- De relocaliser les chaînes d'approvisionnement des acteurs, en favorisant notamment les boucles d'économie circulaire interentreprises (quand les déchets des uns deviennent les matières premières des autres) et l'utilisation de la chaleur fatale¹⁶ issue de leurs productions
- D'accompagner l'adaptation au changement climatique et la résilience face aux événements extrêmes (canicules, intempéries...)
- De réduire, limiter, voire supprimer les impacts environnementaux des activités humaines (pollution des eaux, de l'air, des sols)

¹⁶ Production de chaleur dérivée de l'activité d'un site de production, qui n'en constitue pas l'objet premier et qui n'est pas nécessairement récupérée

Dans ce cadre, la stratégie métropolitaine entend ainsi se structurer autour de trois objectifs, mis en œuvre à travers 10 actions :

1.1. Soutenir les filières et innovations favorisant la transition écologique et le développement de l'économie circulaire

Bétons isolants ou bas carbone, développement d'une production d'hydrogène décarbonée, de capteurs et d'algorithmes améliorant les consommations énergétiques, optimisation de la construction de batteries ou des puces électroniques, notre territoire porte une part importante de l'innovation française permettant de réduire la consommation d'énergie et de matières premières, et de décarboner les 3 principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre que sont l'habitat, les mobilités et les productions industrielles.

En soutenant tout particulièrement les projets de nos filières industrielles des énergies renouvelables, de la chimie-environnement, du numérique, des Proptech¹⁷ et du BTP, nous souhaitons ainsi renforcer à la fois la dynamique économique locale de ces filières, et l'apport de solutions aux problématiques environnementales.

Parallèlement, nous soutiendrons plus particulièrement les projets d'innovation des autres filières phares du territoire (santé, équipements du sport et de la montagne, agriculture, commerce, tourisme-culture-loisirs) qui prennent en compte les enjeux environnementaux, qu'il s'agisse par exemple du développement de produits et services plus durables, moins énergivores, ou lowtech¹⁸ ; de la mise en place d'outils de logistique décarbonnée, de la création de plateformes de partage d'équipements, ou de la réduction des pollutions de l'eau, de l'air et des sols, et de la protection de la biodiversité.

17 La proptech regroupe les entreprises proposant des solutions pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques dans la conception, construction et la maintenance dans l'immobilier

18 Technologies utiles, durables et accessibles à tous

1.2. Promouvoir les innovations sociales

L'innovation ne se limite pas au champ technologique mais peut aussi œuvrer pour le développement de notre territoire par de nouvelles formes d'organisation des acteurs et de nouveaux modèles économiques et sociaux.

Nouvelles formes de plateformes participatives, offres innovantes de services financiers aux personnes précaires ou de logements intergénérationnels, coopératives citoyennes de production énergétique, dispositifs de collecte et valorisation des invendus ou d'aide à la mobilité des personnes éloignées de l'emploi : l'innovation sociale apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.

La stratégie métropolitaine entend donc soutenir les innovations sociales, en accompagnant notamment les projets et écosystèmes de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), et plus largement les innovations tenant compte des besoins de publics fragiles (jeunes, personnes porteuses de handicap, en insertion, en perte d'autonomie etc.), facilitant l'intégration sociale de tous, ou contribuant à l'engagement citoyen.



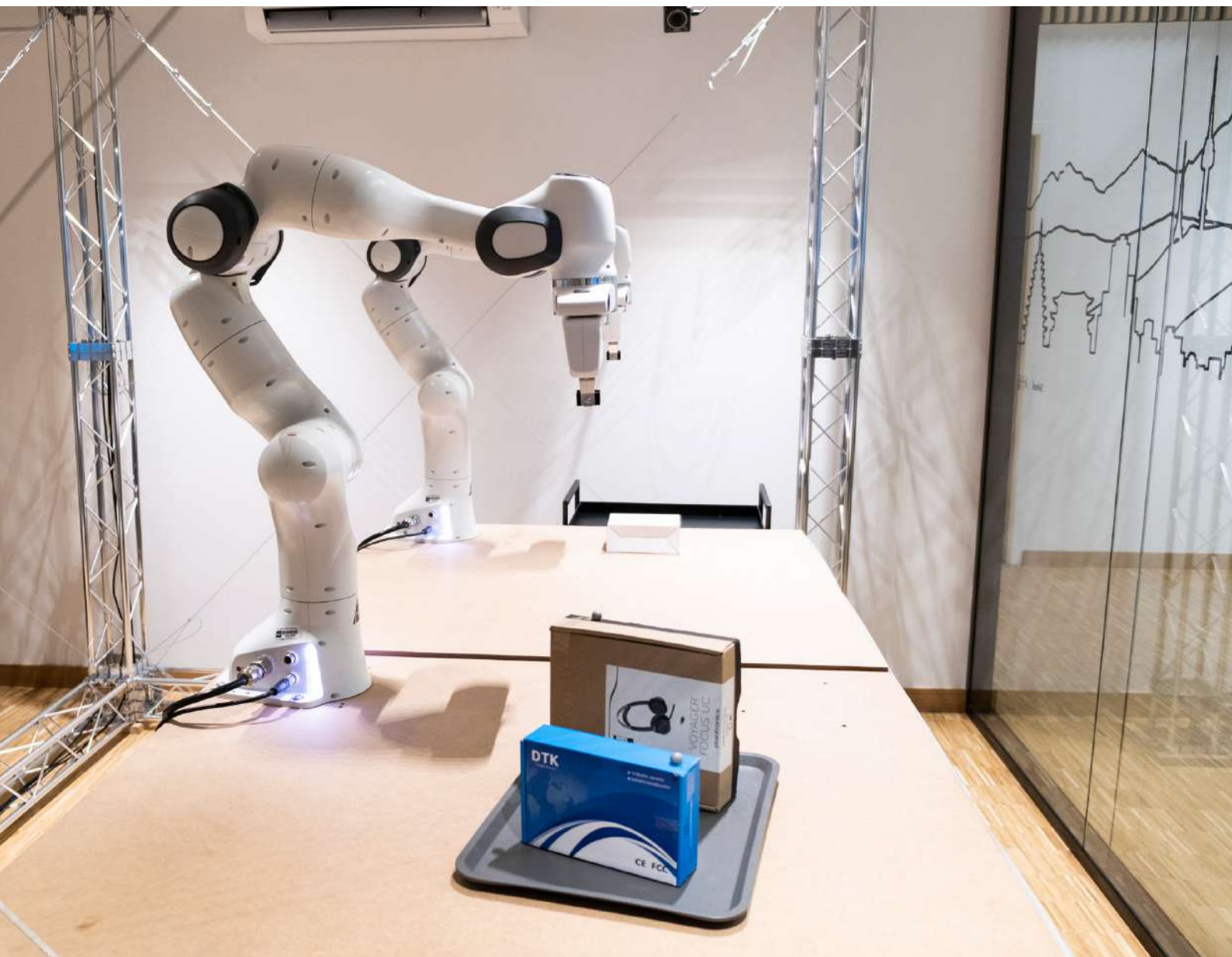
Medytec, lieu totem de l'innovation des technologies de la santé

1.3. S'affirmer comme un laboratoire d'innovation en faveur des transitions pour renforcer l'attractivité de notre territoire

Notre territoire est reconnu mondialement pour ses capacités à être pionnier en matière d'innovation, et de plus en plus sur l'éco-innovation. C'est un atout qui contribue à renforcer son attractivité pour de nombreux acteurs, qu'ils soient entrepreneurs, employés, investisseurs, chercheurs ou étudiants.

Pour continuer à rayonner nationalement et internationalement, nous renforcerons encore la promotion de notre écosystème d'innovation et des nombreuses pépites qui le composent (entreprises, laboratoires, chercheurs, universités, etc.), en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques et avec les territoires voisins de la Métropole.

Le travail mené dans le cadre du déploiement de la marque Grenoble Alpes et sur les missions et salons professionnels en France et à l'étranger est ainsi au cœur de cette démarche.



iForum, innovation by Grenoble Alpes
(anciennement Forum Si)



Mise en relation des acteurs

ACTION 1 🌱

Renforcer les liens entre acteurs économiques et laboratoires par un soutien aux structures et espaces d'accompagnements et d'échange entre acteurs

(iForum/ Iventure, Medytec, YSpot, etc.).

ACTION 2 🌱

Accompagner la création d'activités et l'entrepreneuriat (valoriser l'offre de

services dédiée, animer l'écosystème, communiquer sur les créateurs...)

ACTION 3 🌱

Accélérer l'accès des innovations au marché par le soutien à l'achat local (réseaux, événements B2B, précommandes, promotion, etc.)

ACTION 4 🌱

Accompagner la relocalisation des chaînes d'approvisionnement dans des logiques de souveraineté économique et de réduction des impacts environnementaux, comme par exemple l'approvisionnement en silicium essentiel aux filières photovoltaïque et numérique du territoire (identification des besoins, mise en réseaux des acteurs, soutien à l'installation des « briques » manquant sur le territoire, etc.).

Financements et expérimentation

ACTION 5 🌱

Accompagner et/ou financer en priorité les projets d'innovations sociales ou technologiques en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire (réduction des consommations, énergies renouvelables, mobilités durables, écoconception, logements intergénérationnels, etc.).

de la transition écologique et de l'économie circulaire, dans le cadre des politiques publiques métropolitaines (ex. amélioration de la gestion des bâtiments ou des réseaux d'eau, outils d'accompagnement de personnes vulnérables, nouvelles solutions d'énergie renouvelable, dispositif de consigne innovant ou de mobilités durables, etc.)

ACTION 6 🌱

Créer un appel à projets annuel d'expérimentation en situation réelle permettant de tester des innovations sociales ou technologiques en faveur

ACTION 7 🌱

Proposer une ingénierie financière adaptée aux besoins d'innovation et de croissance des structures innovantes (cf. fonds patient Coopventure, autres fonds d'investissement locaux, etc.)

Valorisation des acteurs et du territoire

ACTION 8 🌱

Créer et animer le Pôle R, pôle d'innovation durable facilitant les échanges entre acteurs locaux de l'éco-innovation, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, et soutenant leur développement et leur mise en valeur

sociales développées sur le territoire pour alimenter le débat citoyen

ACTION 10 🌱

Mettre en valeur les acteurs de l'écosystème local d'innovation, et notamment ceux porteurs d'éco-innovations et d'innovations sociales, dans les réseaux nationaux et internationaux, lors de salons professionnels, et dans la communication et les événements de promotion du territoire

ACTION 9 🌱

Proposer une programmation d'événements grand public présentant les éco-innovations et innovations

Exemples d'indicateurs de l'axe 1

- Nombre de brevets
- Nombre de startups du territoire (généralistes et de l'ESS), volume des levées de fonds et nombre d'emplois
- Nombre de projets d'innovation en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire soutenus et/ou en expérimentation
- Nombre d'entreprises innovantes accompagnées sur des salons et dans les réseaux
- Taux de réduction des consommations en eau, énergie, ou matières premières induit par les innovations soutenues

2

AXE STRATÉGIQUE 2

Une métropole inclusive, qui favorise les emplois durables¹⁹ et l'attractivité des talents

Dans un contexte de dynamique d'emploi très positive, le territoire métropolitain fait face à deux difficultés contradictoires : la multiplication des métiers en tension à tous niveaux de qualification pour lesquels les entreprises peinent à recruter, et l'accroissement du nombre de personnes durablement éloignées de l'emploi.

Si le taux de chômage de Grenoble-Alpes Métropole est actuellement faible (moins de 6% à mi 2022, soit près d'un point de moins que la moyenne nationale), il présente néanmoins une très grande hétérogénéité au sein de la population grenobloise. Bien qu'il diminue en pourcentage de la population, le nombre des demandeurs d'emploi de longue durée continue ainsi à augmenter.

Cette situation résulte tout autant d'une méconnaissance par les demandeurs d'emploi de certains métiers pourtant souvent en tension par les demandeurs d'emploi, que des préjugés de certains employeurs vis-à-vis des chômeurs de longue durée, et bien sûr des écarts existants entre les compétences recherchées par les employeurs et celles disponibles sur le territoire.

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie métropolitaine se structure autour de trois objectifs : mis en œuvre à travers 19 actions.

2.1 Accompagner le retour à l'emploi des plus vulnérables

Les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi (Pôle Emploi, structures d'insertion, Missions Locales et Maisons de l'Emploi...) orientent déjà les personnes les plus éloignées de l'emploi vers les métiers qui recrutent et font la promotion des formations et dispositifs (alternance, apprentissage...) leur permettant d'accéder à l'emploi. Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Métropole accompagne environ 4 000 personnes en insertion chaque année, en partenariat notamment avec plus de 1 000 entreprises. Plus de la moitié des personnes accompagnées retrouve un emploi pérenne.

Ils proposent des actions de formation et d'insertion adaptées aux spécificités des différents publics concernés, qu'il s'agisse par exemple des jeunes, des chômeurs de longue durée, des personnes souffrant de handicap, ou encore de celles sortant de prison. De multiples outils contribuent à cet accompagnement, comme par exemple la plateforme de l'inclusion qui propose en ligne les offres d'emploi des structures de l'insertion.

En complément au soutien apporté aux structures d'insertion par l'emploi, nous chercherons à revaloriser ces profils auprès des employeurs et à sensibiliser ces derniers à des formes alternatives de recrutement, qui peuvent répondre à la fois à leurs besoins actuels, et à des enjeux sociétaux d'insertion importants pour le territoire.

¹⁹ Emplois pérennes, stables (CDI) et qui tiennent compte des évolutions à venir des besoins en emploi en lien avec les changements climatiques et démographiques de notre territoire (cf. métiers de demain)

2.2. Accompagner les recruteurs sur les métiers en tension

De nombreux métiers sont actuellement en tension sur le territoire, notamment dans les secteurs de l'industrie, du transport, du bâtiment, de la santé et de l'action sociale. Environ 13 000 offres d'emplois restent non pourvues, à tous niveaux de qualification. Ces difficultés de recrutement viennent de raisons très variées comme le manque d'attractivité de certains métiers, un accroissement soudain d'activité non-anticipé, ou encore l'apparition de nouveaux métiers pour lesquels les formations n'existent pas encore.

Pour répondre à ce défi, nous renforcerons la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers les métiers en tension, et la coordination entre recruteurs, formateurs et structures d'accompagnement. Nous chercherons à mieux connaître l'offre et la demande locales d'emploi, à rendre plus visible l'offre d'accompagnement à destination des recruteurs et les nouveaux modes de recrutement et formation vers lesquels ils peuvent s'orienter.

Nombre de métiers actuellement en tension sont par ailleurs méconnus ou déclassés, comme dans l'industrie, les services à la personne, le BTP, le tourisme ou la restauration. Ils offrent pourtant souvent de belles opportunités de carrière que nous souhaitons faire connaître au plus grand nombre, et ce dès le plus jeune âge.



Forum de l'emploi

Évaluer les besoins et faire évoluer les formations

ACTION 11

Mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territorialisée (GPECT)²⁰ dans le cadre d'une coopération avec les recruteurs et les acteurs de la formation et

de l'enseignement supérieur, en commençant par les secteurs de l'industrie, du BTP et des services à la personne

ACTION 12

Développer les formations et

promouvoir les métiers clés pour réussir les transitions (expertise énergétique et thermique, rénovation énergétique des bâtiments, réparation, gestion de l'eau, aide à la personne, etc.)

²⁰ GPECT : méthode pour adapter les emplois, les effectifs et les compétences aux besoins des entreprises et à leurs évolutions

Faire découvrir les métiers et les formations

ACTION 13 🕒

Multiplier les opportunités de rencontres entre recruteurs, demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants (Forum des métiers et formations, speed-dating, visites de sites, tiers-lieux dédiés, etc.)

ACTION 14 🕒

Communiquer sur les 50 métiers "qui recrutent" et les futurs métiers amenés à recruter (événements, portraits, vis ma vie de, etc.)

ACTION 15 🕒

Accompagner les jeunes vers l'emploi en amont de leur entrée sur le marché du travail (stages de 3^e, accompagnement scolaire et des familles, orientation, visite d'entreprises, préparation au recrutement etc.)

Faciliter l'accès à l'emploi

ACTION 16 🕒

Accompagner le développement de l'alternance et du compagnonnage par l'identification et la formation de tuteurs et la promotion de ces dispositifs auprès des entreprises et des candidats

ACTION 17 🕒

Poursuivre le soutien financier et organisationnel aux structures d'insertion par l'emploi

ACTION 18 🕒

Poursuivre le développement

de dispositifs expérimentaux d'insertion par l'entrepreneuriat tels que « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée », « Citélab » ou « Entrepreneurs dans la ville »

ACTION 19 🕒

Développer le tutorat/mentorat entre retraités et chômeurs de longue durée

ACTION 20 🌱 🕒

Accompagner l'accès aux mobilités, à la garde d'enfant et aux aides à domicile pour permettre aux

personnes en insertion d'accéder à leur travail (accès au permis, aux véhicules, transports en commun à la demande sur les horaires décalés, crèches d'entreprises, etc.)

ACTION 21 🕒

Définir et accompagner la mise en œuvre des clauses d'insertion (personnes éloignées de l'emploi, souffrant de handicap, etc.) dans les marchés publics locaux, et inciter les acteurs privés à développer des dispositifs similaires

Activités de la mécanique-métallurgie



Accompagner les recruteurs

ACTION 22 🕒

Renforcer les échanges entre services de l'emploi, entreprises et organisations professionnelles pour mieux se connaître, casser les préjugés et développer les coopérations

ACTION 23 🕒

Accompagner les entreprises dans leurs processus de recrutement (rédaction des fiches de poste pour mieux viser les compétences et améliorer l'attractivité des offres, jobdating, etc.)

ACTION 24 🕒

Accompagner les entreprises dans leur développement de centres de formation internes, à partir d'un diagnostic des besoins

2.3. Attirer les profils insuffisamment disponibles localement

Certains secteurs d'activité en forte croissance sur notre territoire ont développé des besoins de recrutement auxquels le vivier local ne peut intégralement répondre, malgré l'importance de l'offre de formation métropolitaine et le travail de rapprochement entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Il s'agit notamment de profils « senior » très qualifiés, souvent internationaux et accompagnés de leur famille, qu'il convient donc d'attirer sur le territoire.

Face à ce besoin, il apparaît nécessaire d'accompagner les recruteurs sur le développement de leur « marque employeur » (sens au travail, équilibre vie professionnelle et personnelle, télétravail, perspectives de carrière...) et de développer une offre de services de « territoire employeur » qui permettra d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et de leur faire découvrir notre qualité de vie locale (accessibilité, logement, culture, sports et loisirs, nature...).

Ces actions seront mises en œuvre en lien étroit avec la stratégie d'attractivité portée par l'Agence Grenoble Alpes (qui regroupe l'office de tourisme métropolitain, le bureau des congrès, et les équipes d'attractivité économique Invest in Grenoble Alpes).



Mountain Planet, salon international de l'Aménagement en montagne

ACTION 25 🌿🕒

Renforcer l'accessibilité du territoire en améliorant la liaison Lyon-Grenoble et en développant un RER métropolitain sur les 3 branches du Y grenoblois.

ACTION 26 🕒

Accompagner les recruteurs sur l'attractivité et la promotion de leurs métiers et de leur « marque employeur » (récit commun sur la qualité de vie locale dans les offres d'emplois et mise en valeur de leur positionnement RSE, de leurs nouveaux métiers, du bien-être au travail, de leurs expertises, etc.)

ACTION 27 🕒

Accompagner les acteurs économiques sur la mutualisation d'offres de services à destination de leurs employés pour améliorer leur qualité de vie au travail (mutualisation des CE, accès à des services communs, actions collectives, etc.)

ACTION 28 🕒

Proposer aux recruteurs des stands sous bannière Grenoble Alpes sur les salons de promotion de la mobilité professionnelle et les forums des structures de formation.

ACTION 29 🕒

Mobiliser l'Agence Grenoble Alpes pour valoriser en France et à l'étranger les opportunités d'emploi proposées localement et faciliter l'accueil des nouveaux collaborateurs sur le territoire

ACTION 30 🕒

Renforcer l'attachement des étudiants pour le territoire et les inciter à rester à l'issue de leurs études (Accueil des nouveaux étudiants, connaissance des opportunités de carrières locales, alumni-ambassadeurs, etc.)

Exemples d'indicateurs de l'axe 2

- Evolution de l'emploi sur le territoire
- Evolution du chômage sur le territoire (dont détails sur le chômage des jeunes et le chômage de longue durée)
- Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de retour à l'emploi (suivi individuel, chantiers d'insertion, tutorat/mentorat, dispositifs expérimentaux, aides à la mobilité, etc.)
- Nombre d'entreprises accompagnées dans leurs démarches de recrutement
- Nombre d'événements d'accompagnement vers l'emploi organisés (dont salons de mobilité professionnels hors territoire) et nombre de personnes touchées

3

AXE STRATÉGIQUE 3

Une métropole résiliente, qui mobilise les acteurs économiques en faveur des transitions

Que ce soit en raison des évolutions réglementaires, ou de leurs impacts sur nos modèles économiques, nul ne peut plus ignorer les transitions environnementale, énergétique, numérique et sociétale. Cette prise de conscience a été clairement exprimée dans tous les temps de concertation proposés par la Métropole, les participants appelant à une mobilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs du territoire.

Nous disposons de nombreux atouts en ce sens. Les acteurs économiques grenoblois sont pour beaucoup déjà porteurs de ces transformations et nos habitants sont plutôt plus sensibilisés que la moyenne à l'achat local et responsable. Notre important tissu industriel nous permet plus facilement d'accueillir des relocalisations, notamment dans des secteurs stratégiques pour notre souveraineté économique. Notre tradition d'innovation nous apporte enfin une véritable capacité technique et organisationnelle pour apporter de nouvelles solutions aux grands enjeux des transitions.

Ces changements restent toutefois récents. Ils doivent donc être accompagnés, tout en s'inscrivant dans une dynamique collective de territoire, pour atteindre notamment les objectifs du Plan Climat Air Energie Métropolitain : - 50% d'émissions de gaz à effet de serre, -40% de consommation d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2005), et la neutralité carbone en 2050. Ces objectifs impliquent donc une transformation ambitieuse de l'économie, une généralisation de la démarche qui s'amorce.

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie métropolitaine se structure autour de deux objectifs : mis en œuvre à travers 33 actions.

3.1. Accompagner les changements de pratiques des entreprises

Si les entreprises réalisent peu à peu la nécessité d'adapter leurs modèles aux transitions, toutes ne sont pas au fait des réglementations et opportunités d'aides existantes.

Mieux les accompagner implique donc d'abord de les sensibiliser, de les informer et de renforcer la coordination des acteurs de l'accompagnement des secteurs clés des transitions (transports, bâtiments, achats, déchets...) pour proposer une offre de soutien plus visible et plus adaptée.

Pour que les entreprises puissent transformer leurs pratiques, il convient aussi d'accompagner la structuration de certaines filières ressources pour qu'elles puissent leur proposer des services adaptés (cf. recyclage/ réemploi, location/partage, circuits courts alimentaires...).

De nombreuses entreprises du territoire (agriculture, microélectronique, chimie/environnement) dépendent par ailleurs fortement de ses ressources en eau, qu'il conviendra donc de protéger collectivement.

Un travail spécifique doit également être réalisé vis-à-vis des TPE/PME qui pour beaucoup manquent de temps et d'ingénierie pour identifier les bénéfices d'une meilleure prise en compte des transitions, ou pour solliciter les aides auxquelles elles ont droit.

SENSIBILISER, INFORMER, SE COORDONNER

ACTION 31

Inciter les acteurs économiques à s'engager dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Métropolitain (signature de la charte et engagement sur des actions concrètes)

ACTION 32

Mobiliser les entreprises lors de temps d'échanges et d'information sur :

- les évolutions réglementaires (ZFE²¹, décret tertiaire²², loi climat, etc.),
- les enjeux environnementaux et leviers d'action (fresques du climat, conversations carbone²³, etc.)
- les pratiques de RSE vertueuses d'acteurs publics et privés (événements, communication, etc.)
- les méthodes, ressources

et dispositifs d'accompagnement existants (diagnostics, mesures d'impacts environnementaux, labels, comptabilité environnementale²⁴, financements, etc.)

- les structures pouvant les accompagner dans leurs démarches environnementales

ACTION 33

Mettre en œuvre la stratégie métropolitaine de soutien à l'économie circulaire (structuration des filières cibles – réparation, recyclage, réemploi ; animation, expérimentation, financements, entrée au capital de SCIC, etc.)

ACTION 34

Conforter la stratégie agricole locale de soutien au bio et aux circuits courts (aides à l'acquisition de terres et à la

reconversion, structuration de circuits de commercialisation, etc.)

ACTION 35

Définir une stratégie de développement et valorisation du tourisme durable pour le territoire (renforcement de l'offre - notamment de sports de pleine nature, accompagnement des socioprofessionnels, soutien à l'obtention des labels, certification ISO 20121 sur l'évènementiel durable, etc.)

²¹ Zone à faibles émissions : une zone urbaine dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants

ACTION 36

Valoriser les bonnes pratiques des entreprises (mise en avant de labels de qualité nationaux ou d'un label métropolitain, organisation d'évènements, communication, etc.)

²² Obligation réglementaire de la loi Elan qui vise l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires

²³ Méthodes innovantes et reconnues d'accompagnement au changement de comportements vers un mode de vie plus sobre en carbone

ACTION 37

Soutenir et faire connaître les acteurs développant une offre en faveur des transitions (consignes, livraison/logistique en vélo, réemploi, etc.)

²⁴ Techniques pour améliorer la gestion environnementale de l'entreprise (traçabilité de ses activités, impact environnemental)

RENFORCER PLUS PARTICULIÈREMENT LE SOUTIEN AUX TPE/PME ET INDÉPENDANTS

Les TPE/PME et indépendants ont plus de difficulté à prendre connaissance et à accéder aux dispositifs de soutien. Pour les y aider, il s'agit de :

ACTION 38

Mettre en place une offre de formation sur les transitions auprès des acteurs de l'accompagnement des TPE/PME et des indépendants pour leur offrir une information adaptée à leurs problématiques

ACTION 39

Mettre en œuvre un guichet unique « accompagnement aux transitions » pour les commerçants/artisans/

agriculteurs (en préfiguration d'un guichet unique pour l'ensemble des TPE/PME/indépendants)

ACTION 40

Accompagner les démarches collectives des TPE/PME/indépendants (animation des zones d'activités, covoiturage interentreprises, restauration collective, mutualisation de vélo-cargo sur le dernier km, etc.)

ACTION 41

Adapter les aides aux tailles d'entreprises (simplification administrative, financements dédiés, accompagnement technique ou administratif sur les démarches...)



Menuiserie ADJUST pépinière ARTIS Echirolles

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES DANS LES DOMAINES CLÉS DES TRANSITIONS

Transport & logistique

ACTION 42

Actualiser et mettre en œuvre la stratégie métropolitaine pour une logistique urbaine durable, et notamment :

- Soutenir la création de plateformes de distribution inter-entreprises pour des livraisons décarbonées sur le

25 Produits qui restent la propriété de l'entreprise mais se situent physiquement chez les clients

dernier kilomètre

- Soutenir le développement des alternatives à la route, notamment la cyclo-logistique (mise en réseau, financements...) et le ferroutage (lobbying, coordination des acteurs, etc.)

ACTION 43

Accompagner les entreprises sur l'optimisation et la décarbonation de leurs flottes de véhicules et l'installation de bornes de recharge sur leurs sites (diagnostics et financements du Fonds Air Véhicules) ainsi que dans l'évolution de leur organisation logistique (livraisons mutualisées, stockage déporté²⁵, etc.)

Plateforme chimique de Jarrie



Bâtiments, énergie, eau

ACTION 44

Favoriser la construction de bâtiments tertiaires bioclimatiques (PLUi et règlements de ZAC²⁶, accompagnement des projets immobiliers, évolution des pratiques : température moyenne, réduction des écrans, etc.)

ACTION 45

Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments économiques (diagnostics, recommandations de prestataires de confiance, financements MurMur TPE/PME)

ACTION 46

Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits et parkings des

entreprises (diagnostics, recommandation de prestataires de confiance, aides financières)

ACTION 47

Inciter les entreprises à améliorer la sobriété énergétique de leurs processus de production (tarification majorée, lien avec le réseau de chaleur urbain, conseil, soutien à l'innovation, etc.)

ACTION 48

Inciter les entreprises à mettre en œuvre des dispositifs de recyclage de l'eau utilisée dans leurs processus de production afin de réduire les consommations et les rejets pollués dans les milieux. (tarification majorée, conseil, soutien à l'innovation, etc.)

26 Zone d'aménagement concerté, opération d'aménagement résultant d'une initiative publique

Végétalisation et préservation de la biodiversité

ACTION 49

Accompagner les entreprises dans la végétalisation, la désimpermabilisation et l'accueil de la biodiversité

sur leurs sites (PLUi, plan Canopée, charte /guide de bonnes pratiques, formations, règlements de ZAC, mise en relation LPO, etc.)

ACTION 50

Encourager la réduction de la pollution lumineuse publique et privée (réduction ou extinction la nuit des enseignes, vitrines, bâtiments, etc.)

Achats locaux et responsables

ACTION 51

Accompagner le développement d'une offre locale, bio, non ou moins carnée dans la restauration collective (publique et privée), l'hôtellerie et la restauration (mise en lien avec les producteurs, formations, etc.)

(sensibilisation aux enjeux, structuration de la filière de recondi-tionnement, visibilité de l'offre, etc.)

ACTION 53

Favoriser l'éco-conception des services numériques et les pratiques du numérique responsable^{26b} (sensibilisation, promotion de l'offre de services existante et des réseaux du numérique responsable, etc.)

ACTION 54

Organiser des rencontres entre entreprises du territoire pour favoriser l'achat local, responsable et inclusif (rencontres B2B, plateforme de mise en relation Phar'Eco, etc.)

ACTION 55

Favoriser la mutualisation, le prêt et la location d'équipements, de matériels ou de locaux (sensibilisation, plateformes de partage, soutien aux initiatives, création de tiers-lieux, etc.)

^{26b} Vise à réduire l'empreinte sociale, économique et environnementale du numérique

Gestion des déchets

ACTION 56

Accompagner l'amélioration du tri et réduction des déchets des entreprises de tous secteurs (industrie, commerce, hôtellerie, restauration...) : moins d'emballages, usages de consignes ou de vrac, économie circulaire/écoconception des produits, écologie industrielle, logistique inverse, compostage, ateliers de réparation, points d'apports volontaires de jouets, vêtements, livres pour les salariés, etc.



Développement de l'offre de vrac

3.2. Accompagner les changements de pratiques des employés

Champions de France des trajets domicile-travail à vélo (16,3% de ces déplacements), grands consommateurs de bio et de local, nous avons déjà su développer de nombreuses pratiques vertueuses. Le réchauffement climatique accéléré de notre territoire alpin, renforce encore cette conscience forte de la nécessité de changer nos habitudes. De nombreux efforts restent toutefois à faire pour mieux sensibiliser, informer et faire évoluer nos comportements, à la fois en tant que consommateurs et, en s'appuyant sur les employeurs, dans nos quotidiens professionnels, en tant qu'employés.

Sensibiliser, informer, valoriser

ACTION 57

Sensibiliser massivement les employés aux enjeux environnementaux, à la sobriété énergétique et aux pratiques durables de consommation (héritage Capitale Verte Européenne, livret de bonnes pratiques, fresques du climat, conversations carbone, challenges sur la mobilité/l'alimentation durable/la sobriété énergétique et numérique/le tri des déchets, formations, événements, etc.)

Achat local et alimentation

ACTION 58

Faire connaître auprès des entreprises, commerçants, hôteliers et restaurateurs les produits issus de la production locale et responsable, pour qu'ils les commercialisent et/ou les mettent en valeur (marque Is(h)ere, circuits courts alimentaires et artisanaux, rencontres B2B, etc.)

ACTION 59

Soutenir le développement de jardins partagés sur nos lieux de travail



Chronovélo 2 entre Saint-Egrève et le Campus Universitaire

Mobilités

ACTION 60

Accompagner la décarbonation des mobilités des employés : développement du télétravail, réduction des déplacements professionnels en avion, plans de déplacement d'entreprise ou inter-entreprises (forfait mobilité durable, parking à vélo, covoiturage, formations...)

ACTION 61

Améliorer l'accès aux polarités économiques en modes doux et collectifs par le développement des infrastructures et de l'intermodalité (transferts vélo - train/tram/bus en lien avec l'offre régionale, parking relais, soutien à la filière des services liés au vélo, prise en compte des horaires décalés, etc.)

Pacte Economique Local, réseau
interterritorial de grands employeurs



Énergie et numérique

ACTION 62

Encourager les bonnes pratiques des employés sur la consommation énergétique et le numérique responsable (charte de bonnes pratiques, ateliers sur la réduction des vidéos, des mails, des impressions, nudg²⁷ dans le bâti, etc.)

²⁷ message psychosociologique qui incite sans contrainte le consommateur à un comportement ici vertueux pour l'environnement

Exemples d'indicateurs de l'axe 3

- Nombre d'entreprises devenues partenaires du Plan Climat Air Energie Métropolitain
- Définition et lancement des stratégies liées à la Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030 (économie circulaire, agriculture, tourisme durable, logistique urbaine durable)
- Evolution de la consommation énergétique des entreprises du territoire
- Evolution de la consommation d'eau des entreprises du territoire
- Evolution de la production d'énergies renouvelables par les entreprises du territoire
- Evolution des volumes de déchets produits par les entreprises du territoire
- Nombre de m² de terrain économique végétalisés/désimperméabilisés
- Evolution du nombre de véhicules électriques, Crit'Air 1 et 2 dans les flottes des entreprises
- Evolution du nombre de Plans de Déplacement d'Entreprise et du nombre de salariés concernés
- Evolution du nombre de points de vente alimentaires ou artisanaux en circuits courts
- Nombre d'événements de sensibilisation aux transitions mis en œuvre et nombre de personnes y ayant assisté
- Nombre de TPE/PME/Indépendants ayant bénéficié d'une aide métropolitaine sur la transition (sensibilisation, diagnostic, aide financière)
- Nombre d'événements B2B entre entreprises locales mis en œuvre et nombre d'entreprises y ayant participé

4

AXE STRATÉGIQUE 4

Une métropole productive, qui accompagne les acteurs économiques par des aménagements responsables

La résilience économique du territoire métropolitain tient notamment à la complémentarité entre son important tissu productif (industries et services aux entreprises), son économie de proximité (commerces, tourisme, BTP et services à la personne), des services publics importants (université, CEA, CHU, armée, collectivités...) et une forte présence de l'ESS.

Pour préserver cette diversité, notre territoire doit pouvoir accueillir et faire cohabiter des activités variées, dans un contexte mêlant contrainte foncière croissante notamment suite à la mise en œuvre du « Zéro Artificialisation Nette²⁸ », et nécessité d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets immobiliers.

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie métropolitaine se structure autour de trois objectifs : mis en œuvre à travers 18 actions.

4.1. Proposer aux acteurs économiques, notamment productifs, une offre de foncier et d'immobilier adaptée à leurs besoins et aux contraintes des transitions

Riche de son tissu économique dense, notamment productif, notre territoire entend accompagner le développement de ses entreprises et des nombreuses startups de la deeptech²⁹ issues de ses centres de recherche, par une offre de foncier et d'immobilier publique et privée adaptée, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et de maîtrise des consommations d'espaces.

Dans la continuité de la définition du Schéma Directeur des Espaces Economiques, réalisé par la Métropole en 2018, une stratégie concertée sur le foncier économique du territoire, en relation étroite avec les territoires voisins du Grésivaudan et du Voironnais, permettra de donner de la visibilité aux entreprises pour leurs développements futurs.

Nous pourrions ainsi mieux planifier collectivement la rénovation d'espaces économiques vieillissants pour renouveler leur attractivité, la réhabilitation de friches industrielles, la densification de certaines zones d'activités ou encore le cadencement de leur développement.

²⁸ Apparait avec le plan biodiversité visant à stopper l'artificialisation des sols

²⁹ Entreprises qui proposent des produits ou services sur la base d'innovations de rupture

Parc d'activités "Porte de Chartreuse"



La qualité de l'environnement de travail étant un facteur d'attractivité de plus en plus important pour les entreprises et leurs salariés, il s'agira également de continuer à améliorer la qualité des espaces existants et d'intégrer des objectifs exigeants sur le développement des nouvelles zones d'activités économiques en termes d'espaces publics, d'accessibilité, de verdissement, ou encore de services.

Pour répondre à ces enjeux, il conviendra enfin d'accompagner les entreprises dans le renforcement et la mutualisation de leur propre offre de services à leurs salariés (AMAP, conciergerie, aides à la mobilité...) à travers notamment un soutien à la création d'associations interentreprises.

Offre foncière et immobilière

ACTION 63 🌱🕒

Définir une stratégie concertée sur le foncier économique (état des lieux, cadencement des aménagements métropolitains, qualité et densité des projets, acquisitions foncières, réhabilitation de friches, priorisation d'activités, etc.)

ACTION 64 🌱🕒

Accompagner les entreprises

dans la réhabilitation des bâtis existants pour réduire les besoins de nouveaux fonciers (diagnostics, financements)

ACTION 65 🌱🕒

Accompagner les projets de nouveaux bâtiments des opérateurs pour optimiser l'usage des espaces (PLUi, règlements de ZAC favorisant la compacité des

bâtiments et la densité des implantations, commande publique, conseil...)

ACTION 66 🕒

Développer de nouvelles formes de gestion pour un foncier économique mieux maîtrisé dans le temps (baux à construction ou emphytéotiques, urbanisme transitoire ou temporaire³⁰)

³⁰ Aménagement temporaire ou cyclique des espaces à enjeux, afin de stimuler les usages, considéré comme une étape d'enrichissement d'un projet d'aménagement à venir

Attractivité, qualité de service, vie au travail

ACTION 67 🕒

Développer une offre de lieux et services (référencement des tiers-lieux, espaces de repos, accès/places de parking réservés, etc.) à destination des travailleurs mobiles (acteurs de la santé et des services à domicile, livreurs, commerciaux, artisans du BTP, agents d'entretien, etc.)

ACTION 68 🌱🕒

Densifier et rénover les zones d'activités vieillissantes pour les rendre plus attractives, préserver leur fonctionnalité et y maintenir l'activité

ACTION 69 🌱🕒

Désimperméabiliser, végétaliser et adapter les espaces publics des zones

économiques et commerciales pour faire face au changement climatique et améliorer la qualité de vie au travail

ACTION 70 🕒

Renforcer l'offre de services des zones d'activités pour les rendre plus attractives (associations d'entreprises, mobilités, offre de restauration, activités de loisirs et de plein air, etc.)

Soutien au développement des activités

ACTION 71 🕒

Poursuivre le développement et l'animation d'une offre de pépinières, d'hôtels d'entreprises et de tiers-lieux pour favoriser l'émergence d'activités et les interactions entre acteurs.

ACTION 72 🕒

Développer une offre immobilière dédiée pour les phases de pré-industrialisation et d'industrialisation des startups



Plantations du plan Canopée

4.2. Commerce, loisirs, bureaux, petit productif : renforcer la diversité des activités économiques sur les centralités métropolitaines

La dynamique économique et l'attractivité de notre territoire passent aussi par sa capacité à accueillir des activités économiques variées sur ses centres urbains (Grenoble, mais aussi Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Echirolles, Vizille...).

Au-delà du logement, il s'agit ainsi d'y combiner commerce, artisanat, espaces tertiaires et même laboratoires ou petites productions de startups ou de PME.

La faible vacance de tous types de locaux économiques sur le centre-ville grenoblois démontre notamment son attractivité pour l'ensemble de ces activités.

Une bonne accessibilité intermodale (RER métropolitain, tram, bus, mobilités douces et offre logistique du dernier kilomètre), un soutien réaffirmé à la création d'activités, et des espaces publics de qualité permettront d'assurer et même de renforcer l'attractivité de ces centralités et de garantir la diversité des activités.

4.3. Promouvoir de nouvelles formes d'immobilier d'entreprise

Les nouvelles attentes des salariés comme les contraintes d'espace ou environnementales, incitent à repenser notre immobilier d'entreprise.

Pour y répondre, nous travaillerons avec les entreprises du territoire sur l'immobilier de demain, pour des bâtiments tant productifs que tertiaires.

31 Nouvelle génération d'usines connectées, robotisées et intelligentes

Usine 4.0³¹, mutualisation des locaux (tiers-lieux, espaces partagés...), compacité et exemplarité énergétique des bâtiments, capacité à accueillir de la coactivité (tertiaire et productif) : le territoire métropolitain se pose en laboratoire d'innovations pour toutes les nouvelles formes d'immobilier d'entreprise.

Le territoire pourra s'appuyer en la matière sur une filière du bâtiment forte et innovante, et un important vivier d'acteurs de la proptech (grands groupes, PME et startups).



Hôtel d'entreprises et pépinière ARTIS Echirolles

ACTION 73

Mettre en œuvre la stratégie métropolitaine de soutien au développement d'un commerce durable, local et éthique

ACTION 74

Renforcer dans le PLUi les espaces de mixité entre activités économiques (commerce, tertiaire, petit productif) et logements dans une logique de ville du quart d'heure.

ACTION 75

Accompagner les promoteurs dans le développement de projets permettant la coactivité (tertiaire, productif, habitat) et/ou une capacité d'évolution des usages du bâti (transformation de bureaux en logements, ou inversement, etc.)

ACTION 76

Développer une foncière commerciale pour redynamiser les polarités les moins actives par le rachat et la commercialisation de pas-de-porte vacants.

ACTION 77

Définir un plan de développement et d'embellissement des principales centralités métropolitaines (définition des activités cibles souhaitées – commerce, santé, services... ; végétalisation ; propreté ; art dans l'espace public, etc.)

ACTION 78

Développer des espaces permettant de tester des offres commerciales favorisant particulièrement les produits locaux et la consommation responsable (économie circulaire, seconde main, etc.)

ACTION 79

Accompagner restaurateurs, commerçants et artisans pour améliorer la qualité de leurs locaux commerciaux (conseil et financements sur les travaux, les équipements techniques, l'embellissement des façades et terrasses, etc.)

ACTION 80

Soutenir le développement de la filière proptech du territoire (entreprises offrant des solutions innovantes pour un immobilier plus responsable)

Exemples d'indicateurs de l'axe 4

- La stratégie foncière de la Métropole est définie et mise en œuvre
- La plan de développement et d'embellissement des centralités métropolitaines est défini et mis en œuvre
- Evolution du nombre d'hectares et m² de surface plancher de foncier économique commercialisés et disponibles (tertiaire, productif et commercial)
- Evolution du nombre de m² d'immobilier d'entreprise rénovés sur le territoire (tertiaire, productif et commercial)
- Nombre de locaux commerciaux rachetés, rénovés et commercialisés par la foncière commerciale
- Nombre d'acteurs économiques accueillis sur des pépinières, hôtels d'entreprises, tiers-lieux gérés ou accompagnés par la Métropole
- Nombre d'associations d'entreprises soutenues par la Métropole et nombre d'entreprises et d'employés bénéficiant des services de ces associations.
- Nombre d'artisans ou producteurs locaux accueillis dans des dispositifs de boutiques éphémères
- Nombre de restaurateurs, commerçants, artisans ayant bénéficié d'une aide aux travaux de la Métropole
- Nombre d'entreprises innovantes de la proptech et du BTP accompagnées par la Métropole

Pour en savoir +

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
1 Place André Malraux – CS 50053
38031 Grenoble cedex
04 76 59 59 59

grenoblealpesmetropole.fr

Nous remercions l'ensemble des participants ayant contribué à la réalisation de cette stratégie métropolitaine de développement économique et d'attractivité :

Collège collectivités

Les communes de : Corenc, Echirolles, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Saint Egrève, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Séchilienne, Venon, Veurey-Voroize, Vizille et Grenoble-Alpes Métropole

Collège structures intermédiaires

60 000 Rebonds, Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle (ACEISP), Agence Grenoble Alpes - Grenoble Alpes Tourisme (OTM/Invest in Grenoble Alpes), Agence Grenoble Capitale verte européenne 2022, Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Auvergne Rhône Alpes Entreprises (ARAE), AXELERA, Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA), Chambre d'Agriculture de l'Isère, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble, Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Isère, Club hôtelier Grenoble Alpes Dauphiné, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), Confédération des petites et moyennes entreprises de l'Isère (CPME Isère), Creating Integrated MEchanical Systems (Cimes) Auvergne Rhône Alpes, Entreprendre pour apprendre, Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes (FPI ALPES), Fédération du bâtiment et des travaux publics Isère (FBTP Isère), Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM 38 Entreprises), France Industrie Auvergne Rhône Alpes, French Tech in The Alps, Grenoble alpes initiative active (GAIA), Grenoble Angels, Innovallée, LabelVille, La Pousada, Linksiium, Live Session, Mouvement des entreprises de France Isère (MEDEF), Ronalpia, Tenerrdis, Union Départementale des Industries et Métiers de la Métallurgie de l'Isère (UDIMEC), Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de l'Isère (UMIH 38), Université Grenoble Alpes (UGA)

Collège entreprises

Abattoirs de Grenoble ABAG - pôle viande coopératif, AGDA, Air liquide, Aledia, Alma, Alpes Consigne, ALTEN, Araymond - Raygroup, Arche aux innovateurs, Arkea banque entreprises et institutionnels, ATOS, Avery Dennison, Banque populaire Auvergne Rhône Alpes, Camille Olivier Photographe, CEMIOS, Covateam, Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, EHPAD Grenoble les Bains, EDF - Une Rivière Un Territoire, Eloquant, ENEDIS, Envisol - SCIC Crisolid, EREMA, Framatome, Future Learning, Gaz électricité de Grenoble (GEG), Gaz Réseau Distribution France (GRDF), Groupe Pi, Hewlett Packard Enterprise (HPE), Hôtel Ibis Grenoble, La bonne Pioche, Le fournil de l'eau vive, Les 3 Elles, Life one, Meboiscie, Méthanisère, O2, Orange, PHM Métal, Photoweb, Ponticelli Frères, RANDSTAST, RANDSTAST BTP, Réseau des transports Electricité (RTE), SAFILAF, SAMSE, Teledyne e2V, Total Energie, Truck & Car Services - Auto distribution, Ulisse Solidaires pour l'emploi, Vencorex, Vitalliance, Wizbii, XPO DISTRIBUTION France, ZANON Transports et Logistique, Zenika

Nous remercions pour leurs propositions et lecture les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat de la Métropole, les participants de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et du Grand Défi des entreprises pour la planète.

Novembre 2022
Actualisation 1 – Juin 2024

Maquette : Studio Pazel by Léa Alvarez
Illustrations : Grenoble-Alpes Métropole –
Lucas Frangella – AdobeStock – DR

